

indépendant — intrépide — compétent

JOURNAL FRANZ WEBER

octobre | novembre | décembre 2019 | No 130



NOTRE VOIX AUX ANIMAUX ET À LA NATURE!



ffw.ch



—
La Fondation Franz Weber passe en revue l'année 2019 – quelle année riche en événements, pleine de tristesse et de joie: le décès de Franz Weber, le fondateur de la FFW, la réussite du référendum contre le grand aquarium de Bâle, la protection renforcée des éléphants et bien plus encore.

Page 11



—
Un récit impressionnant sur la vie de ces créatures sensibles et dotées d'une intelligence sociale.

Page 21



—
Franz Weber est considéré comme le premier défenseur de l'environnement. Mais il n'était pas seul! Il a toujours mené ses combats pour l'environnement et les animaux avec sa femme à ses côtés. Dans la présente édition, Judith Weber se souvient de son extraordinaire communauté de vie et d'amour avec Franz.

Page 37

SOMMAIRE

Editorial	3
En Bref	4 – 5
Sanctuaire Equidad: Nouvelles dimensions	6 – 7
Le cruel commerce d'éléphanteaux	8 – 10
2019 – Une année riche en émotions pour la FFW!	11 – 15
Les Bâtisseurs de Lavaux	16
Testament pour un monde meilleur	17 – 20
La vie des éléphants	21 – 26
Portugal: Les mineurs ne pourront plus assister à la corrida	27
Initiative contre l'élevage intensif	28 – 29
La «formule magique» pour une consommation respectueuse	30 – 31
Animaux de rente vs animaux de compagnie	31 – 33
Noël de l'espoir pour la Terre	34 – 36
Interview de Judith Weber	37 – 39

IMPRESSUM

UNE PUBLICATION DE LA FONDATION FRANZ WEBER

REDACTION EN CHEF: Vera Weber et Matthias Mast

REDACTION: Matthias Mast, Julia Fischer, Vera Weber

PARUTION: 4 fois l'an

CONCEPT: KARGO Kommunikation GMBH

MISE EN PAGE: Gianpaolo Burlon

COUVERTURE: www.simonhofer.net

IMPRESSION: Swissprinters AG

ABONNEMENTS: Journal Franz Weber, Abo, BP 257, 3000 Berne 13, Suisse

T: +41 (0)21 964 24 24 | E-Mail: ffw@ffw.ch | www.ffw.ch | [f](#) | [i](#)

Tous droits réservés. Reproduction de photos, de textes ou d'illustration uniquement avec la permission de la rédaction.

Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour les manuscrits ou les photos non sollicités.

imprimé en
suisse



POUR VOS DONS:

Compte postal: 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 3000 Berne 13
IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3

EDITORIAL



VERA WEBER

Présidente de la Fondation Franz Weber

Chère lectrice, cher lecteur

Si je pouvais résumer l'année qui s'achève en un seul mot, je dirais qu'elle a été «bouleversante».

Ce fut une année marquée par la tristesse d'une part et par de belles victoires d'autre part. Elle restera dans ma mémoire personnelle et dans le cœur de toute l'équipe de la Fondation Franz Weber.

Dans les pages de ce journal, nous passons en revue cette année 2019, pleine de tristesse et de joie. Le merveilleux texte de notre grande amie, écrivaine et artiste Alik Lindbergh répand l'espoir et la confiance avec des mots émouvants. Et l'interview avec Judith Weber, ma mère, nous dépeint clairement le rôle décisif qu'elle a joué en qualité d'épouse de Franz Weber, mais aussi en tant que sa compagne d'arme, son assistante de tous les instants et sa coéquipière de combat dans la lutte qu'il mena pour la nature, les animaux et son pays.

Malheureusement, c'est le sort de tous les protecteurs des animaux et défenseurs de la nature, de se battre laborieusement pour tout progrès et – malgré des décisions positives au plus haut niveau international – de subir de terribles revers. C'est ce qui s'est passé en octobre, lorsque, contrairement au droit international et national applicable, plus de trente bébés éléphants ont été expédiés du Zimbabwe vers la Chine dans le secret le presque plus total!

Le rapport déchirant sur les éléphanteaux contraste avec l'émouvant récit de Keith Lindsay sur la vie des éléphants en liberté et démontre de manière impressionnante l'importance de ces géants doux pour la conservation de toutes les espèces sur notre planète.

Mais les animaux sur notre continent, dans notre pays sont tout aussi importants. C'est pourquoi l'initiative visant à mettre un terme à l'élevage intensif nous absorbera fortement au cours des prochaines années. Cette initiative souligne que même dans un pays aussi progressiste que la Suisse, les animaux sont encore divisés en deux classes : animaux de compagnie et animaux de rente. Mais qu'il s'agisse de chiens, de chats, de chevaux, de vaches, de cochons ou de poulets, chacun a droit au respect et au bien-être. Nous leur devons d'être à la hauteur de cette exigence, pour le bien de tous.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes et une année 2020 lumineuse et heureuse.

Votre **Vera Weber**

EN BREF



ANIMAUX

Aquatis projet à perte

L'échec de l'aquarium d'eau douce Aquatis de Lausanne se confirme. Les exploitants doivent aujourd'hui admettre que le nombre d'entrées n'a pas dépassé 240 000 en 2019 – soit la moitié de celles prévues. Une erreur de calcul qui n'est pas sans conséquences: en raison de ces difficultés financières, l'aquarium géant sollicite aujourd'hui de la ville de Lausanne une réduction de la taxe indirecte sur les spectacles. Pas de quoi se réjouir à Lausanne. En effet, Aquatis bénéficie déjà d'avantages financiers et le terrain sur lequel le bâtiment a été construit a été vendu par la commune très en-dessous du prix du marché. Aquatis est un projet à perte, et montre clairement l'importance – et la clairvoyance – du «non» qu'a reçu le 19 mai 2019 le projet de construction d'un «Ozeanium» à Bâle.



ANIMAUX

La ville de Berne devrait protéger les ours, pas en faire un élevage!

Il y a dix ans, les derniers ours étaient élevés en ville de Berne. Enfin, ce fut la fin de la stratégie de marketing au détriment des animaux, de l'élevage d'ours seulement pour attirer les touristes. Aujourd'hui, la capitale veut reprendre cette terrible «tradition». Impensable! la Fondation Franz Weber (FFW) demande aux dirigeants du Parc aux ours de Berne de protéger les ours, plutôt que d'en faire un élevage. En Europe de l'Est, plus d'une centaine d'ours sont détenus dans des conditions illégales – ces animaux ont vraiment besoin d'aide! Le Parc animalier Dählhölzli devrait mettre l'accent sur la réintroduction des animaux dans leur habitat naturel – à l'instar du projet lancé par la Fondation Franz Weber, ZOOXXI, qui sera mis en œuvre par le zoo de Barcelone (voir page 12 de la présente édition).



NATURE

Le référendum contre la loi sur la chasse a abouti

Le peuple suisse aura le dernier mot concernant la protection des espèces en Suisse! La Fondation Franz Weber, en soutenant ce référendum, se positionne, avec d'autres organisations, contre une Loi sur la chasse qui ne sert que les intérêts de certains groupements, sans égard à la perte de la biodiversité et à l'extinction des espèces auxquelles nous assistons actuellement. Cette loi devrait être renforcée, plutôt qu'affaiblie. Le Référendum a clairement abouti, suite à la récolte de plus de 70'000 signatures (50'000 auraient été nécessaires). Celles-ci seront déposées le 9 janvier 2020 auprès de la Chancellerie fédérale. Nous vous remercions de tout cœur pour votre engagement en faveur des animaux sauvages en Suisse!



«Dans les faits, les animaux de cette planète sont, aujourd’hui encore, considérés comme des matières premières. Et nous avons exploité sans scrupule cette «matière première» comme toutes les autres et même déjà provoqué en partie son extinction. Ce n’est qu’au cours des dix ou vingt dernières années qu’un grand nombre de gens ont compris que cette «matière première», contrairement au fer, au cuivre, au pétrole et à l’uranium, était composée d’êtres vivants, sensibles, qui nous ressemblent, et qu’ils ont cessé de voir en eux une matière première et de les traiter comme telle. Mais nous devons aller encore beaucoup plus loin dans cette direction. Nous devons reconnaître juridiquement les populations animales, et ceci dans notre propre intérêt. Il ne nous reste plus beaucoup de temps pour franchir ce pas.»

FRANZ WEBER



NATURE



Non aux ateliers BLS en pleine nature!

Les trains doivent pouvoir être nettoyés, c’est un fait. Par contre, cela prend beaucoup de place et nécessite un grand bâtiment. Une telle construction industrielle ne doit pas voir le jour en pleine nature – c’est pourtant ce que prévoit l’entreprise ferroviaire BLS AG, dont les actionnaires principaux sont le Canton de Berne et la Confédération. Loin de la zone industrielle et des accès autoroutiers, BLS souhaite construire un atelier de nettoyage à «Chliforst», à l’ouest de Berne, sur dix hectares. Plus de 100 000 mètres carrés de prairies et forêts seraient ainsi détruits en plein «Gäbelbachtal», un joyau de paysage façonné par un ruisseau libre et sinueux, comme

ils en existent peu dans le Mittelland. La Gäbelbachtal revêt une grande importance pour la biodiversité et constitue une zone de loisirs pour la population de la région de Berne. La Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra, ainsi que d’autres organisations, s’opposent avec véhémence à la construction planifiée de ce bâtiment monstrueux pour sauver cet habitat riche, pour l’homme, ainsi que pour d’innombrables animaux et plantes rares en voie de disparition. Il est encore temps. Après le processus d’approbation réglementaire, le projet devrait être officiellement mis à l’enquête début 2021 – il sera alors possible de déposer les oppositions.

Sanctuaire Equidad: Prêts à prendre une nouvelle dimension!

Encore quelques détails à régler et nous allons pouvoir faire bon usage des nouveaux terrains qui vont venir agrandir notre sanctuaire actuel. Et le bien-être des chevaux que nous avons sauvés n'en sera que plus grand. Ce, grâce à votre générosité!



ALEJANDRA GARCÍA

Directrice du Sanctuaire
Equidad et de ZOOXXI en
Amérique latine

Picaron à son
arrivée au
Sanctuaire
Equidad.



Picaron
aujourd'hui.

Notre équipe en Argentine a grandi sur bien des plans! Depuis la naissance d'Equidad il y a six ans, elle a gagné en expérience et en connaissances. La manade de chevaux dont nous prenons soin a accueilli de nouveaux membres. Ils ont subi différentes formes de mauvais traitements et nous nous dévouons corps et âme afin de leur offrir une nouvelle vie dans le sanctuaire. Pour un grand nombre d'entre eux, il s'agit d'une véritable «renaissance». Lorsqu'ils arrivent, dénutris et physiquement brisés, leur vie semble ne tenir qu'à un fil.

Nous prenons également une nouvelle dimension grâce à la prochaine extension de notre espace géographique. Comme nous l'avions annoncé il y a quelques mois, nous voulons gagner près de 20 hectares et reboiser la forêt originelle attenante au lieu où nous sommes installés. Nous allons par là même occasion contribuer à la préservation de l'espace naturel de la province de Córdoba, gravement menacé. En outre, le bien-être des chevaux ne pourra qu'en être amélioré, et permettra ainsi de panser leurs plaies. Grâce au soutien généreux de nos donatrices et donateurs, nous pourrions très

bientôt faire l'acquisition de ce terrain.

PICARON ET CAMILO

Afin de vous donner une idée des mauvais traitements qu'ont endurés nos pensionnaires, nous souhaitons plus particulièrement évoquer l'histoire de deux de ces chevaux: Picarón et Camilo.

PICARON: LA FORCE DE L'ÂGE

Lorsque nous avons vu arriver Picarón, nous ne pouvions tout simplement pas le croire ; nous n'avions jamais accueilli un cheval dans un tel état. En dépit de sa taille imposante et de son allure, il n'avait que la peau sur les os. Sa robe était terne et en triste état. Il était extrêmement craintif, Il mourait littéralement de faim et de soif. Il paraissait avoir survécu à une catastrophe naturelle, et telle une âme errante, il s'en remettait à nous pour réparer tout le mal causé par d'autres êtres humains.

À force de tendresse, de constance, de dévouement, de soins vétérinaires prodigués par des professionnels qualifiés de l'Université catholique de Córdoba, et moyennant un traitement odontologique, un parage et une alimentation de

grande qualité ne contenant aucun pesticide, Picarón a retrouvé la dignité et la prestance de sa jeunesse. Une bonne dose de patience a également été nécessaire, de part et d'autre, lui-même nous supportant non seulement lorsque nous lui administrions ses traitements, mais aussi face à nos très nombreuses manifestations de tendresse, parfois pesantes. Ce vieux monsieur de 20 ans a ravi notre cœur!

CAMILO: HISTOIRE D'UNE RENAISSANCE

Il y a quelques mois, la police rurale a sollicité notre aide afin de porter secours à un cheval dénutri, mais également gravement blessé au niveau du garrot. Ce type de blessure est courante chez les chevaux éboueurs, car ils travaillent de longues heures, équipés de harnachements et de caveçons rudimentaires qui leur lacèrent la peau. Sa blessure était si profonde que ses vertèbres étaient visibles à travers la chair entaillée. Du pus et du sang s'en échappaient et dégageaient une forte odeur de putréfaction.

Camilo se trouvait dans un état préoccupant, car en raison de sa dénutrition et de déshydratation, ses reins n'allaient

pas être en mesure de tolérer la dose massive d'antibiotiques nécessaires pour lutter contre cette grave infection. Nous avons dû démarrer un traitement de manière graduelle, en augmentant les doses à mesure qu'il prenait du poids. Les vétérinaires ne voulaient pas nous donner trop d'espoir. Il pouvait être victime d'une défaillance cardiaque à tout moment, ou l'infection pouvait se propager aux vertèbres, entraînant une ostéomyélite irréversible.

Mais Camilo, en dépit de son mauvais caractère (nous ne le jugeons pas, car il est certain que si nous avions dû subir un tel calvaire, notre moral n'aurait pas été excellent), avait envie de se battre et de continuer à vivre. Il est à présent totalement rétabli. Il peut profiter de la vie, comme il aurait toujours dû pouvoir le faire. Sa combativité face à l'adversité et le fait qu'il ait accepté notre aide nous ont énormément inspirés, tout comme le font quotidiennement les animaux dont nous nous occupons.

En résumé, Camilo et Picarón pourront désormais trotter et apprécier ce nouvel espace qui leur est offert, paître librement et continuer à interagir avec tous les membres de la manade d'Equidad.

—
Camilo avec sa
terrible
blessure
au garrot lors
de son arrivée à
Equidad.



—
Camilo
aujourd'hui: un
cheval fort et
fier.

Le cruel commerce d'éléphants au Zimbabwe



ADAM CRUISE
Journaliste & auteur

Pour la plupart des gens, il est évident que le commerce de l'ivoire est insensé, et doit être totalement interdit. Un autre commerce affecte cependant les populations d'éléphants, les affaiblit, les anéantit: le commerce d'éléphanteaux vivants vers des zoos et parcs safari hors d'Afrique. Si la tendance en Europe est de ne plus importer d'éléphants sauvages, en raison de l'évolution de la moralité publique, tel n'est pas le cas dans d'autres pays.

La Chine est devenue en 2012 l'un des principaux acheteurs d'éléphants d'Afrique. La demande a explosé suite à la construction d'innombrables zoos et parcs de «safari» dans le pays. Faut-il encore trouver vendeur: le Zimbabwe est l'un des rares pays africains qui était autorisé à exporter des éléphants vivants capturés dans la nature par la «Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction» (la CITES), une organisation de l'ONU qui réglemente le commerce internatio-

nal des espèces sauvages. Entre 2012 et 2019, le Zimbabwe a ainsi vendu 140 éléphanteaux à la Chine!

NOUVELLES RÈGLES VOTÉES PAR LA CITES

Les ventes qui ont eu lieu entre 2012 et 2017 étaient légales selon les règles de la CITES, aussi impensable que cela puisse paraître. La Fondation Franz Weber ne l'entendait pas de cette oreille: grâce à son travail de recherche et à son lobbying intensif, ainsi que son partenariat avec la Coalition pour l'Élé-

phant d'Afrique (une alliance de plus de 30 pays Africains déterminés à protéger les éléphants), elle est parvenue à faire passer une nouvelle Résolution lors de la dernière réunion de la CITES, à Genève, en août dernier. L'opinion publique et l'attention médiatique très soutenue ont alors été décisives.

La nouvelle règle votée par les pays membres de la CITES prévoit qu'aucun éléphant d'Afrique du Zimbabwe ou d'autres pays africains ne peut désormais être extrait de son habitat naturel ou de son aire de répartition. Toute ex-

Commerce aux entre le et la Chine

ception à cette règle doit être justifiée par une situation d'urgence, et en apportant la preuve d'avantages concrets pour la conservation, avec l'approbation du Comité pour les animaux de la CITES et du Groupe de spécialistes de l'éléphant d'Afrique de l'UICN. Autant dire que les dérogations à l'interdiction générale adoptée par la CITES devraient être extrêmement restreintes.

VIOLATION DU DROIT INTERNATIONAL

Cette interdiction adoptée en août dernier a toute son importance. En effet, plus de trente jeunes éléphants, capturés dans la nature, attendaient dans des enclos au Zimbabwe leur exportation vers la Chine, les États-Unis et d'autres pays, cela depuis près d'un an. Anticipant la décision de la CITES, et afin d'éviter les exportations prévues, un cabinet d'avocats zimbabwéen avait engagé une action en justice en mai dernier pour obtenir la confirmation que toute exportation violerait la Constitution du Zimbabwe, selon laquelle les éléphants appartiennent au peuple du Zimbabwe et non à l'État.

La décision obtenue à la CITES, fruit de nombreuses années d'efforts intensifs de la part de l'équipe de la Fonda-

tion Franz Weber, aurait dû suffire à prévenir les exportations des éléphants zimbabwéens vers les zoos et parcs animaliers hors de leur habitat naturel. C'était sans compter sur le mépris total dont certaines autorités font preuve quant aux règles tant nationales qu'internationales.

Fin octobre dernier, 33 jeunes éléphants capturés en 2018 ont ainsi été acheminés dans le plus grand secret par camion, des enclos où ils étaient gardés à un avion-cargo de la compagnie Saudi Arabian Airlines, sur le tarmac

de l'aéroport international de Victoria Falls. On entendait les animaux hurler sur la piste, alors que la température grimpait au-delà de 40° C pendant leur chargement. L'un des éléphants a dû être descendu de l'avion pour raisons de santé. Quatre autres ont apparemment été laissés dans leur enclos, trop faibles pour voyager. Nul ne sait ce qu'il est advenu d'eux.

Les jeunes éléphants ont atterri à Shanghai après un voyage de 24 heures via Riyad, tous ayant apparemment pour destination finale le parc anima-

—
Eléphanteau en quarantaine en Chine.



lier d'amusement «Longemont» près de Hangzhou en Chine. Selon les informations de la FFW, leur situation sur place est aujourd'hui catastrophique.

VIOLATION DU DROIT NATIONAL

Au cours de la période précédant le transit, les membres de la ZNSPCA, une association zimbabwéenne de protection des animaux, se sont vus systématiquement refuser l'accès aux éléphants capturés, ce qui peut laisser penser que le bien-être des animaux n'était pas une priorité. De par la constitution, la ZNSPCA dispose du droit d'accéder à n'importe quel lieu dans le pays où l'on soupçonne que des animaux subissent des traitements cruels. Une requête d'accès a été déposée en urgence juste avant le transfert, et une interdiction d'exportation édictée, mais les autorités du Zimbabwe ont purement et simplement ignoré ces procédures légales.

La ZNSPCA a déclaré via un communiqué de presse qu'elle «considérerait que le manque de transparence et les tentatives d'obstruction et de dissimulation de la part de ZimParks étaient extrêmement préoccupants. Son mépris total envers le bien-être des animaux et l'État de droit constituent une très inquiétante évolution». La ZNSPCA a depuis appelé à ce «qu'une enquête exhaustive sur

le comportement de ZimParks et de ses responsables soit lancée par toutes les autorités concernées».

LA LUTTE SE POURSUIT

Quant à la FFW, elle a non seulement dépêché un représentant sur place, mais a mis en œuvre toutes ses forces diplomatiques pour tenter d'empêcher ces exportations. Les autorités chinoises et zimbabwéennes ont été interpellées. Vera Weber a écrit à la Secrétaire Générale de la CITES, qui, bien loin de mettre le Zimbabwe en garde contre une violation des règles de la CITES, a pratiquement donné son blanc-seing pour que le transfert ait

lieu, arguant une période de latence de 90 jours avant l'entrée en vigueur des nouvelles décisions. Malheureusement, face aux enjeux économiques et aux pressions, l'impartialité n'est pas garantie, même au sein d'un traité international tel que la CITES.

La FFW poursuivra sa lutte acharnée. Désormais, depuis le 26 novembre 2019, il est incontestable que les décisions d'août dernier sont bien en force et doivent être appliquées. Il conviendra de préciser encore la portée et le sens de ces décisions, afin qu'à l'avenir, cette situation ne se répète plus jamais. Le combat continue.

APPEL À LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CITES RESTÉ LETTRE MORTE

La Fondation Franz Weber (FFW) a demandé à la Secrétaire Générale de la CITES de prendre des mesures face à la violation flagrante de la résolution de la CITES, passée en août 2019, par le Zimbabwe et la Chine. Dans son courrier, la présidente de la FFW, Vera Weber, a indiqué que ces exportations «*vont à l'encontre tant de l'interprétation en vigueur de la Convention, que de la bonne foi et de l'esprit même de la Convention*». Vera Weber a demandé au Secrétariat de «*prendre une position ferme quant à l'application de la Convention et, dans le cas du commerce d'espèces vivantes, de ses clauses portant sur le bien-être animal en général, lesquelles sont indissociables des objectifs de conservation*». L'appel lancé à la Secrétaire Générale est malheureusement resté lettre morte... Le manque de volonté politique ne peut pas continuer. Il faudra bien que la CITES s'adapte à l'opinion publique!

Ces éléphanteaux qui avaient été arrachés brutalement à leurs mères et enfermés dans de petits enclos en 2018 mèneront désormais une triste existence dans le zoo «Longemont» près de Hangzhou. Les jeunes éléphants ont été exportés du Zimbabwe vers la Chine, en transitant par l'Arabie saoudite, ce malgré les décisions prises par la CITES en août dernier.





2019

Une année riche en émotions pour la FFW!

Les fêtes de fin d'année sont généralement l'heure du bilan.

Pour la Fondation Franz Weber (FFW), il est donc temps de passer en revue l'année écoulée – et quelle année! Marquée de la tristesse la plus profonde suite à la perte de son fondateur, Franz Weber, le 2 avril 2019, la FFW se sent portée par son esprit et assure la relève avec brio. Elle est passée de succès en succès, fruit du travail acharné de ces dernières années: du tour de force contre l'Ozeanium à Bâle à la protection des éléphants lors de la Conférence des Parties à la CITES, en passant par des recours gagnés contre des projets de construction et les nouveaux projets du Sanctuaire Equidad, la FFW peut être fière de ses victoires.



FRANZ WEBER – LE VIEUX LION A TIRÉ SA RÉVÉRENCE

Franz Weber, fondateur de la Fondation Franz Weber et célèbre écologiste suisse, s'est éteint le 2 avril 2019 à l'âge de 91 ans. Toute l'équipe de la FFW a pleuré son départ, mais a le sentiment que le vieux lion veille sur elle avec bienveillance. Une cérémonie publique et émouvante lui a rendu hommage fin juin, au Grandhôtel Giessbach, sur le lac de Brienz, qu'il a sauvé de la destruction.

Le fondateur de la Fondation Franz Weber restera à jamais gravé dans le cœur et l'esprit de ceux qui l'ont côtoyé – sa force, sa volonté et son dévouement pour la nature, les animaux et le patrimoine suisse servent d'exemple aux futures générations.

«NOZEANIUM» – LA VICTOIRE CONTRE L'ABSURDITÉ

Le zoo de Bâle voulait construire un «Ozeanium», un aquarium marin géant, à Bâle, dans le quartier de la Heuwaage. La Fondation Franz Weber s'est opposée à ce projet depuis que les

premières informations à son égard sont apparues, en 2011. Alors que la FFW a formé opposition, a proposé une alternative (Vision Nemo) et a été entendue par les Commissions du Grand Conseil bâlois, le projet avait été validé par la ville.

Ne se laissant pas décourager, la FFW a déposé un référendum contre cette décision, et pu récolter les signatures nécessaires à temps. La campagne fut rude, pour éviter que ce projet ne voie le jour. Le 19 mai 2019, la population bâloise s'est prononcée: elle a rejeté l'Ozeanium à 54.56% des voix!

Cette victoire ne concerne pas uniquement la Suisse: la FFW prend ce vote comme un signe encourageant pour l'avenir, un changement de paradigme. Les gens ne veulent plus exploiter la nature sans réfléchir, ils veulent la protéger!



ZOOXXI – UN PREMIER PAS VERS LE CHANGEMENT

ZOOXXI est une campagne de la FFW, lancée dans un premier temps par l'équipe de Barcelone de la Fondation. Son but? Remplacer le modèle actuel, et dépassé, des zoos par un nouveau



concept plus respectueux des animaux et axé sur la conservation des espèces dans leur habitat.

Cela fait des années que l'équipe espagnole de la Fondation Franz Weber travaille sur ce projet: enquêtes approfondies sur le zoo de Barcelone, lobbying politique, discussions avec le zoo, avec des vétérinaires, manifestations publiques – rien n'est épargné. Le 3 mai 2019, cette campagne a porté ses premiers fruits: le Conseil municipal de Barcelone a adopté le modèle ZOOXXI pour l'appliquer au zoo de la ville (à 26 voix contre 12!). Ce zoo sera donc le premier ZOOXXI au monde!

La FFW compte lancer la campagne ZOOXXI en Suisse et à l'international sous peu. Fini les zoos qui ne visent que le profit et le divertissement. Place à l'éducation, place à la protection des animaux et de leurs habitats.

CITES – LE VENT TOURNE ENFIN POUR LES ÉLÉPHANTS D'AFRIQUE ET LES POISSONS CORALLIENS

La FFW est observatrice officielle au sein de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) depuis 1989. Elle y effectue un travail de lobbying, d'information, afin d'aider les dirigeants du monde entier à prendre les bonnes décisions en faveur des espèces, tout particulièrement des éléphants d'Afrique. Tous les trois ans, les 183 Etats-membres de la

CITES se réunissent pour prendre des décisions quant au degré de protection à accorder aux espèces d'animaux et de plantes menacées par le commerce. La 18^{ème} Conférence des Parties à la CITES devait avoir lieu au Sri Lanka en mai-juin 2019, mais les tristes événements d'avril ont forcé la CITES à reporter et déplacer le sommet. Celui-ci s'est donc finalement déroulé du 17 au 28 août 2019 à Genève. La FFW était évidemment de la partie.

La FFW est la partenaire principale, depuis plus de dix ans, de la Coalition pour l'éléphant d'Afrique (CEA), une alliance d'une trentaine de pays africains qui œuvrent pour obtenir la protection absolue de l'éléphant d'Afrique. Ce partenariat se concrétise, notamment, par la préparation pour les Etats de la CEA de documents d'informations, par l'assistance à l'organisation de réunions entre ces pays, puis un soutien lors des réunions de la CITES. La Fondation assume donc le lien principal avec la Coalition, avec l'aide d'experts techniques (avocats, biologistes, lobbyistes, journalistes).

Avec l'aide de la FFW, la CEA a soumis à la CoP18 quatre propositions concrètes, dont une demande d'inscription de tous les éléphants d'Afrique à l'Annexe I CITES (plus haut degré de protection octroyé à une espèce). En février 2019, la Coalition pour l'éléphant d'Afrique s'est réunie au Kenya pour préparer la CoP18, avec la FFW en tant que conseillère technique et logistique.

La FFW est persuadée que les espèces sauvages menacées d'extinction ne doivent, comme leur nom l'indique clairement, pas faire l'objet du commerce international. Le commerce des poissons d'ornement et de l'ivoire sont des symboles de l'absurdité de ce commerce. Ainsi, dès juillet 2019, la FFW a lancé une action nationale «Stop au commerce des espèces menacées d'extinction», par une campagne d'affichage et des communiqués de presse

réguliers. L'opinion publique a en effet le pouvoir de faire avancer les choses, donner l'impulsion nécessaire pour que les politiciens fassent taire leurs langues de bois.

La CoP18 fut un véritable succès pour la protection des éléphants: Aucune proposition d'assouplissement du commerce de l'ivoire n'a été acceptée. Au contraire, le commerce des éléphants vivants a été restreint de manière significative à partir du 26 novembre 2019 (malgré la triste expor-

tation de la trentaine d'éléphanteaux vers la Chine d'octobre 2019). La CoP18 a également exigé que les pays fassent des rapports réguliers sur leurs stocks officiels d'ivoire, ainsi que la fermeture des marchés nationaux d'ivoire. Le travail de la FFW a été décisif à l'obtention de ces résultats: l'équipe de la Fondation a pu fournir une assistance technique aux membres de la CEA dans les moments clés des négociations, et a informé les autres Etats à travers un lobbying intensif.



**STOP AU COMMERCE
D'ESPÈCES MENACÉES!
LUTTONS ENSEMBLE!**

ffw.ch compte postal: 18-6117-3

**FONDATION
FRANZ
WEBER**



Par ailleurs, la Suisse, l'Union européenne et les USA ont soumis à la CoP18 un document sur le commerce international des poissons marins d'ornement, fondé sur les travaux de recherche de Monica Biondo, biologiste marin et collaboratrice de la FFW. Ce document exige une étude approfondie de ce commerce et de ses effets sur la conservation des espèces marines. La CoP18 a adopté cette proposition, qui sera mise en œuvre ces prochaines années.

Il conviendra donc, ces prochaines années, de maintenir la pression et de poursuivre le travail technique permettant aux décisions de la CITES d'être efficaces et mises en œuvre sur le terrain, surtout pour éviter que ne se répète la vente d'éléphants vivants à des zoos!

L'INITIATIVE CONTRE L'ÉLEVAGE INTENSIF A ABOUTI!

Le 12 juin 2018, Sentience Politics avait lancé la récolte de signatures pour l'initiative fédérale contre l'élevage intensif, avec Vera Weber, présidente de la FFW qui soutient activement cette initiative.



Un peu plus d'une année plus tard, le 17 septembre 2019, l'initiative a récolté plus de 106'000 signatures et a pu donc être officiellement déposée auprès de la Chancellerie fédérale. Cette récolte n'a été possible que grâce au soutien de la FFW. Après avoir vérifié la validité des signatures, la Chancellerie a déclaré recevable l'initiative le 17 octobre 2019.

L'initiative contre l'élevage intensif vise à abolir les pratiques qui font des animaux de rentes de simples objets de production industrielle, et les importations de produits issus de telles méthodes de production. Ainsi, elle veut augmenter la surface minimale par animal, les conditions de vie de ceux-ci, interdire les pratiques cruelles visant à «l'efficacité» économique, telles que le broyage des poussins mâles dans les élevages de poules, la séparation des veaux d'avec leurs mères, etc.

La Fondation Franz Weber est désormais le partenaire principal de Sentience Politics. La campagne débutera sous peu. Il s'agira d'abord de convaincre le plus de parlementaires possibles du bien-fondé de cette initiative – la nouvelle direction verte du Parlement pourrait être une alliée. La FFW compte bien se battre au premier front pour que l'initiative aboutisse dans les urnes!

SANCTUAIRE EQUIDAD – SAUVETAGES À LA CHAÎNE ET AGRANDISSEMENT PRÉVU

En 2018, l'équipe de la FFW en Argentine avait reçu un appel au secours concernant 270 chevaux, mules et ânes détenus dans des conditions atroces sur un terrain appartenant à la police à Salta. S'en est suivi des mois d'efforts et un véritable bras-de-fer avec les autorités pour obtenir la libération de ces animaux. Grâce au travail acharné de la FFW, la majorité des chevaux a pu être sauvée, et se trouve désormais dans le Sanctuaire Equidad, propriété de la Fondation. Certains ont également pu être donnés en adoption. Une victoire



pour la FFW, et surtout pour le bien-être de ces animaux.

Ces pensionnaires supplémentaires et le nombre croissant de bénévoles du Sanctuaire ont mené l'équipe de la FFW à réfléchir aux possibilités d'agrandissement de ce refuge. Ainsi, un terrain voisin pourra être acquis grâce à la générosité des donatrices et donateurs de la Fondation Franz Weber, et sera aménagé dans les mois à venir. Le Sanctuaire développera ces infrastructures dans un esprit totalement écologique. L'idée est également de gagner en autonomie, en cultivant du fourrage et en agrandissant le potager en permaculture du centre.



La région des lacs de l'Engadine. Le premier combat et la première victoire de Franz Weber. Nous continuons le combat!

RÉFÉRENDUM CONTRE LA LOI SUR LA CHASSE, ÉOLIENNES ET AUTRES PROJETS

La Fondation Franz Weber et son organisation-fille, Helvetia Nostra, se battent également en Suisse pour la protection des animaux et du paysage. Dans ce cadre, la FFW soutient activement le référendum lancé en automne 2019 contre la nouvelle Loi fédérale sur la chasse, affaiblie par le parlement lors de sa dernière révision. Helvetia Nostra, de son côté, continue son travail de véritable chien de garde de l'initiative contre les résidences secondaires en déposant oppositions et recours contre des projets abusifs. Le Tribunal fédéral a eu l'occasion, début 2019, de donner une fois encore raison à Helvetia Nostra et de rendre plus contraignantes les exigences de la Loi sur les résidences secondaires. De même, Helvetia Nostra lutte contre les constructions excessives et irréfléchies d'éoliennes, souvent dévastatrices tant pour la faune que pour la nature. 2019 ne fait pas exception: des recours ont été déposés contre le projet de parc éolien de Montagne-de-Buttes, contre le projet

de réaménagement du port du Basset à Clarens, dangereux pour l'avifaune, contre le Plan d'affectation de Lavaux, peu respectueux des promesses de protection de ce site. Leur résultat sera connu ces prochaines années.



LA FFW A LES YEUX RIVÉS SUR L'HORIZON ET GARDE LE CAP

La FFW dispose d'une petite équipe. Ses moyens financiers proviennent uniquement de la générosité de ses donateurs, ce qui lui assure une totale indépendance et une liberté d'action peu commune. C'est cette efficacité qui permet tant de victoires, pour une petite organisation suisse.

PROTÉGER LES OCÉANS, LÀ OÙ ILS SONT

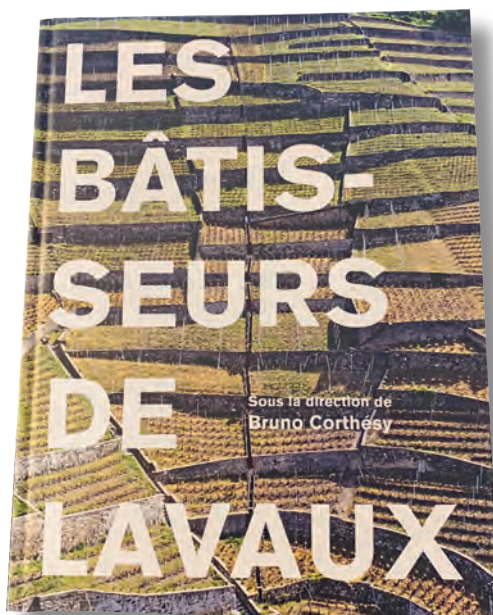
Loin de se reposer sur ses lauriers, la FFW a déjà les yeux rivés sur le futur. Elle est en pourparlers avec les autorités de trois pays pour assurer la protection de l'écosystème marin SeaFlower, dans les Caraïbes. Il s'agira d'une campagne d'envergure internationale, extrêmement importante pour, enfin, protéger les océans là où ils sont.

ZOOXXI – le zoo du futur, l'abolition de l'élevage intensif en Suisse, la protection des mers là où elles sont, les écosystèmes des Caraïbes, les éléphants d'Afrique... L'avenir est plein de défis, et plein d'espoir. La Fondation Franz Weber a du pain sur la planche!



Les Bâtisseurs de Lavaux,

un cadeau de choix pour montrer que tout est possible...



Il est un livre que l'on ne peut que recommander comme cadeau de Noël en cette fin d'année marquée par une salubre vague verte et surtout par la nécessité de préserver la nature pour que puisse survivre notre humanité. Ce livre est précisément dédié à la mémoire de Franz Weber et intitulé avec un beau clin d'œil *Les Bâtisseurs de Lavaux*. Placé sous la direction de Bruno Corthésy, sur initiative de l'association Sauver Lavaux, édité par la Fondation des Presses Polytechniques et universitaires romandes (PPUR), l'ouvrage rassemble de remarquables contributions de spécialistes en histoire de l'architecture régionale pour chacune des périodes historiques, Préhistoire, Antiquité, Moyen-Age, Temps modernes et Epoque contemporaine, en clair des moines à l'autoroute...

Plus qu'un livre, *Les Bâtisseurs de Lavaux* constitue une extraordinaire somme de connaissances sur une région unique au monde, autour d'un vignoble inscrit depuis 2007 au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Et l'un des mérites de l'ouvrage est bien de démontrer combien la beauté actuelle de ce territoire, à la fois sauvegardé et toujours menacé – par le simple fait

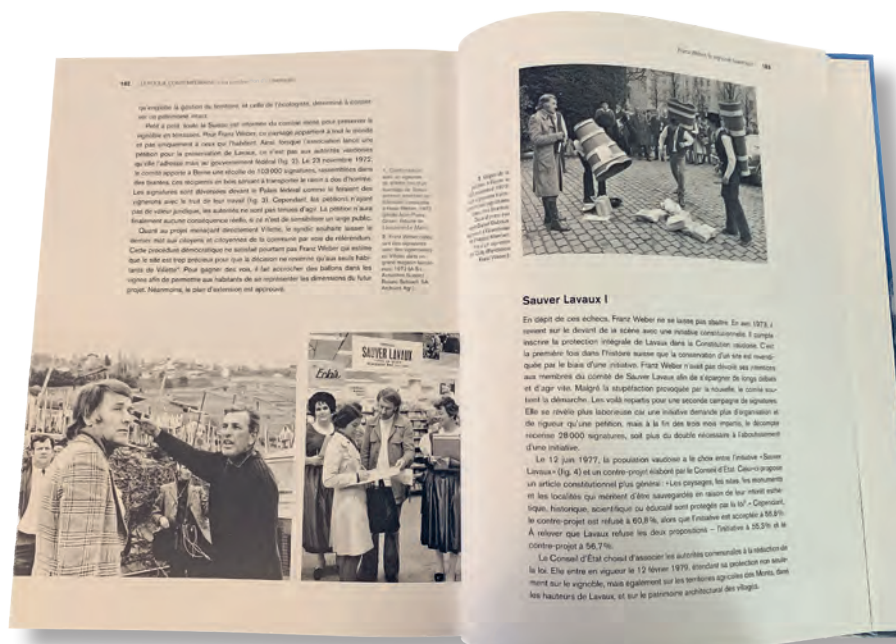
que la responsabilité de sa conservation appartient à l'Etat et aux communes qui acceptent encore trop souvent des projets...inacceptables! – tient à son histoire, à son passé, plus concrètement encore à son patrimoine bâti. L'ouvrage raconte ainsi, de manière à la fois scientifique et passionnante, l'histoire des figures prestigieuses ou modestes qui ont contribué à donner à Lavaux son visage actuel.

SAUVETAGE DE LAVAUX GRÂCE À FRANZ WEBER

Comme le précisent Me Marcel Heider et Suzanne Debluë de l'Association Sauver Lavaux, malgré les temps nouveaux qui semblent aujourd'hui courir, Lavaux suscite toujours autant les appétits des affairistes. Et les lois en vigueur n'assurent malheureusement pas suffisamment sa protection. Et de préciser: «*Le combat que mène Sauver Lavaux est encore aujourd'hui de tous*

Dans ce contexte, le livre dédie un chapitre entier, sous la plume de Pauline Salamin, à l'action déterminante de Franz Weber, qui alerté par Me Marcel Heider, porte-parole d'un groupe de vignerons de Villette, lance en date du 9 février 1972, après une visite sur le terrain, l'Association Sauver Lavaux, laquelle sera à la base des trois initiatives du même nom.

À l'heure de son départ pour un monde meilleur, il est dès lors important de se souvenir que c'est bel et bien l'action de Franz Weber qui a permis de ramener la protection du paysage de Lavaux au cœur des débats et, grâce au soutien de la population, d'en faire un principe fondamental dans l'aménagement de la région. *Les Bâtisseurs de Lavaux*, nous offrent précisément une excellente occasion de cultiver intelligemment le souvenir du combattant de Lavaux.



les instants. Sans l'appel à Franz Weber par une poignée d'habitants et de vignerons de Villette, courageux et déterminés, il ne resterait plus grand-chose du vignoble de Lavaux, à l'exception du Dézaley sur la commune de Puidoux.»

Les Bâtisseurs du Lavaux, Association Sauver Lavaux, Presses polytechniques et universitaires romandes, sous la direction de Bruno Corthésy, photographies de Jeremy Bierer, 206 pages, CHF 49.90

Testament pour un monde meilleur, pour la nature et les animaux – Marche à suivre



ANNA ZANGGER

avocate

Ce n'est que grâce à vous que la Fondation Franz Weber peut accomplir son immense tâche, qu'elle peut s'engager, jour après jour, pour la nature et les animaux. Le monde est ainsi fait: les belles paroles ne suffisent pas, et même l'équipe la plus efficace et motivée ne peut agir sans soutien financier. Pour mener à bien des actions, pour gagner des campagnes de protection des animaux et de la nature, du patrimoine et du paysage, il faut immanquablement des fonds.

Depuis sa création, en 1975, la Fondation Franz Weber peut, grâce à vos dons généreux entre vifs ou à cause de mort, faire de l'impossible une réalité. Elle concentre ses fonds sur ses campagnes, et parvient, avec une petite équipe, à déplacer des montagnes, à gagner des batailles qui semblent parfois perdues d'avance. Sans vous, la FFW ne pourrait rien accomplir.

Concrètement, comment faire pour soutenir la Fondation? Le droit des successions est compliqué, la terminologie est variée et complexe (dons, donations, entre vifs, testament, legs, pacte successoral, forme olographe, réserves, ...). Comment s'y retrouver dans ces méandres juridiques? Vous trouverez, dans le présent article, un bref mode d'emploi pour soutenir financiè-

rement les campagnes et luttes de la FFW, que ce soit de votre vivant ou à titre de l'héritage que vous souhaitez laisser derrière vous.

1. DONNS

Les dons, ou donations, sont des actes par lesquels une personne vivante (acte entre vifs) cède tout ou partie de ses biens (que ce soit une somme d'argent, des objets, des meubles ou même un

immeuble) à une autre personne, sans contre-prestation (ce qui distingue la donation de la vente).

Il s'agit notamment de montants versés sur le compte bancaire de la Fondation, mais également des généreux cadeaux que les donateurs envoient régulièrement à titre de remerciement à la FFW pour son travail.

Les dons en faveur de la FFW sont déductibles fiscalement, puisqu'ils sont opérés en faveur d'une personne morale elle-même exonérée d'impôt en raison de son but reconnu d'utilité publique. Ainsi, vous savez, quand vous faites un don, que l'entier du montant sera utilisé pour les campagnes de la Fondation!

2. TESTAMENT

Comment faire pour s'assurer qu'à notre décès, nos biens seront confiés à ceux qui nous sont chers, et qu'ils contribueront à un monde meilleur? Si l'on ne fait rien, les règles légales sont applicables: dans ce cas, en principe, nos enfants, petits-enfants ou parents reçoivent des parts prédéfinies de notre patrimoine, et rien n'est alloué à des tiers, tels que des organisations de protection de la nature. En l'absence d'héritiers, ou si tous les héritiers répudient, la succession est dévolue à l'Etat.

Ainsi, si l'on veut prévoir un autre système que cette

répartition schématique légale, il faut impérativement exprimer ses dernières volontés dans un testament.

Le testament est l'acte par lequel une personne indique comment elle veut disposer de ses biens à son décès. Il vous permet donc de déterminer avec précision à qui, ou à quoi, votre patrimoine servira après votre disparition. Plus précisément, et tout comme la donation, il s'agit d'un acte unilatéral (pour cause de mort cette fois).

Il est conseillé, de manière générale, d'obtenir l'avis d'un professionnel (avocat ou notaire) lors de la rédaction d'un testament. En effet, près de 90% des testaments privés sont invalidés, suite au décès, en raison d'un problème de forme!

FORME DU TESTAMENT

Un testament peut prendre trois formes: l'acte public, la forme olographe et la forme orale.

L'acte public est fait devant notaire, en présence de deux témoins. Le notaire note lui-même les volontés du testateur, qui les lui soumet ensuite pour signature. Les deux témoins signent également l'acte. En principe, cet acte est conservé par le notaire en son Etude.

La **forme olographe** implique que le testateur écrive son testament à la main et en entier (il ne suffit donc

pas de l'écrire sur un ordinateur puis de le signer), le date (jour, mois et année), et le signe de sa main (c.f. exemple en page 19).

Finalement, le testament peut être fait **oralement** dans des circonstances extraordinaires, lorsque la personne est empêchée de faire son testament d'une autre manière (danger de mort imminent, épidémie, communications interceptées ou guerre, selon le Code civil). Dans ce cas, le testateur déclare ses dernières volontés à deux témoins qu'il charge d'en dresser un acte écrit. Ce type de testament cesse d'être valable 14 jours après que le testateur a recouvré la liberté d'utiliser une autre forme de testament.

Le testateur peut **révoquer** ou **modifier** son testament en tout temps, en utilisant l'une des formes décrites ci-dessus. Il peut simplement détruire (déchirer, brûler, etc.) son testament pour exprimer sa volonté de la révoquer, ou le remplacer par un acte postérieur (d'où l'importance de signer et dater les testaments!).

CONTENU DU TESTAMENT

Un testament indique généralement à qui, et dans quelle proportion, la succession est remise aux héritiers (**institution d'héritier**). Le testateur peut disposer de l'entier de son patrimoine, mais doit **respecter** les «réserves», c'est-à-dire les parts minimales auxquelles

certain héritiers (époux/épouse et/ou enfants) ont droit selon la loi.

Il peut également décider de grever les parts de **charges** ou de **conditions** qui ne touchent toutefois pas la réserve légale (par exemple: «mon fils a droit à l'entier de la succession s'il termine ses études de médecine avant ses 40 ans»).

Finalement, le testateur peut faire un «**legs**», c'est-à-dire donner une partie de la succession ou un bien en particulier à une personne qui n'est pas forcément un héritier (et non simplement une quote-part de l'entier de la succession).

Par ailleurs, il est possible de prévoir à l'avance, dans le testament, la nomination d'un **exécuteur testamentaire**, chargé de faire respecter le testament et donc la volonté du défunt.

PACTE SUCCESSORAL

Le pacte successoral est un acte bilatéral, soit une forme de **contrat**, entre le disposant et des tiers, en général des héritiers. En général, le disposant s'engage *à l'avance* à laisser sa succession ou un legs à l'autre partie. Cette forme de disposition à cause de mort est souvent utilisée entre une personne et ses enfants, par lequel ces derniers acceptent que le conjoint du disposant puisse avoir la jouissance sur toute la succession après le décès.

Exemple concret: Monsieur Bolomey conclut un pacte successoral avec ses trois enfants pour s'assurer que son épouse, Madame Bolomey, puisse jouir de l'entier du patrimoine à son décès. Cela implique que les trois enfants ne recevront effectivement leur part qu'au décès de leur mère, Madame Bolomey.

IMPOT SUR LES SUCCESSIONS

Puisque la Fondation Franz Weber est reconnue d'utilité publique par la Confédération, elle est exonérée de l'impôt sur les successions. Ainsi, en prévoyant qu'une partie de votre succession lui reviendra, vous vous assurez que votre patrimoine servira uniquement aux causes défendues par la FFW!

LES RESERVES ET LA QUOTITE DISPONIBLE

Les réserves sont les parts auxquels certains héritiers ont droit, quelle que soit la volonté du disposant. Par exemple, pour un enfant, la réserve est de $\frac{3}{4}$ de son droit de succession légal (qui varie selon le nombre de frères et sœurs et la présence d'un conjoint survivant ou non).

La quotité disponible est, en résumé, le montant dont la personne qui rédige son testament peut librement disposer, soit ses biens sous déduction des réserves légales.

Par exemple, Monsieur

Dati a un fils, et aucun conjoint. Ainsi, la réserve du fils est de CHF 375'000, et la quotité disponible est de CHF 125'000. Monsieur Dati peut donc librement disposer de CHF 125'000!

3. EXEMPLES CONCRETS ET TERMINOLOGIE LEGS

Comme indiqué, les legs concernent des sommes déterminées ou des biens déterminés. La FFW n'entre toutefois pas dans le cercle des héritiers à proprement parler.

«Je lègue la somme de CHF 30'000 à la Fondation Franz Weber à Berne».

«Je donne les quatre lingots d'or gardés dans mon coffre à la Fondation Franz Weber à Berne».

EN L'ABSENCE D'HERITIERS

Si vous n'avez pas de descendants ou de parents proches, la succession ira à l'Etat dans le cas où aucun testament n'a été établi. Pour éviter cela, il suffit de prévoir, dans le testament, à qui vous souhaitez confier vos biens à votre décès – cela peut très bien être une organisation d'intérêt public telle que la Fondation Franz Weber!

INSTITUTION D'HERITIER

L'institution d'héritier permet à la FFW d'entrer dans le cercle des héritiers. Le disposant peut soit mentionner la FFW comme étant héritier, ce qui impliquera que la

loi déterminera la part que la FFW obtiendra. Le disposant peut également décider qu'une quote-part précise de la succession reviendra à la Fondation.

«Je laisse mes biens à la Fondation Franz Weber à Berne et à Monsieur Bolomey à Fribourg, par moitié chacun».

«Je laisse la moitié de mes biens à la Fondation Franz Weber à Berne».

«La Fondation Franz Weber à Berne est ma seule héritière». Cette formulation reviendra à réduire la part des héritiers qui devraient normalement recevoir la succession à leur réserve (quote-part minimale).

Si vous avez déjà rédigé votre testament, il suffit de créer un document supplémentaire, à la main ou devant notaire suivant la forme choisie, et d'indiquer que vous souhaitez inclure la Fondation Franz Weber dans les héritiers ou lui faire un legs.



EXEMPLE TESTAMENT

Simone Exemple
Rue du Rêve 2
1002 Lausanne

Testament

Je soussignée Simone Exemple, née le 5 août 1957, à la Chaux-de-Fonds, originaire du Locle, domiciliée à Lausanne dispose en dernière volonté comme suit :

1. J'annule ici tous mes testaments antérieurs
2. A titre d'héritiers de ma succession, j'institue à parts égales
 - Ma nièce Virianne Exemple, Grand Rue 108, 1844 Villeneuve
 - La Fondation Franz Weber, Mühlenplatz 3, 3011 Berne
 - Mon compagnon, Maurice Modèle, Avenue de Morges 72 bis, 1004 Lausanne
3. En qualité d'exécuteur testamentaire, je nomme Me Paul Dubien, notaire à Lausanne

Lausanne, le 12 décembre 2019

Simone Exemple

Testament olographe



FONDATION
**FRANZ
WEBER**

VOTRE TESTAMENT EN FAVEUR DES ANIMAUX ET DE LA NATURE

**Pour que vos volontés se perpétuent dans
la nature et les animaux**



Si votre volonté est de venir en aide aux animaux et à la nature même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber.

Notre collaboratrice spécialisée, Lisbeth Jacquemard, se tient à votre disposition pour vous conseiller.

FONDATION FRANZ WEBER

Case postale 257, 3000 Berne 13

T +41 (0)21 964 24 24

ffw@ffw.ch | www.ffw.ch

La vie des éléphants



KEITH LINDSAY

Biologiste, expert en éléphants

Photos:

Amboseli Trust for Elephants

Des bruits de pas tranquilles, à peine audibles, le murmure d'un contact avec le sable ; un troupeau d'éléphants s'avance en file indienne, sans hésitation, sur un sentier maintes fois parcouru.

Les géants de plusieurs tonnes se meuvent avec rapidité, mais toujours prudemment, le poids de leur corps habilement réparti sur des «piliers» à l'ossature solide, et leurs empreintes forment une ligne étonnamment étroite pour des animaux aussi gigantesques.

SE NOURRIR, BOIRE, DORMIR – TÂCHES ESSENTIELLES DE LA VIE SAUVAGE

Leur recherche perpétuelle de nourriture, nécessaire à l'alimentation d'une énorme machinerie métabolique, les pousse d'un endroit à un autre sur près de dix kilomètres en moyenne pendant les trois quarts de la journée. Tout cela, pour trouver les meilleures parties des plantes les plus abondantes: feuilles vertes et succulentes, herbe jaune presque

sèche, plantes grimpantes, herbes et fleurs, fruits de saison, ramilles d'arbustes, l'écorce de certains arbres préférés, tiges et racines... tout ce qui s'avère nécessaire et disponible, selon l'endroit et l'époque de l'année. Cueillir, déchirer, briser, secouer: toutes ces opérations exigent l'emploi de la trompe, des défenses ou des pieds, ensemble ou séparément, pour recueillir et traiter une multitude de denrées alimentaires différentes.

Les éléphants ont besoin de beaucoup de nourriture, mais ils ont aussi besoin de boire chaque jour ou au moins un jour sur deux, et leur corps réclame également des minéraux essentiels et des endroits où se vautrer dans la boue, se rafraîchir et se reposer. Ils somnolent une heure ou deux aux heures les plus chaudes et s'allongent pour quelques heures entre minuit et l'aube, souvent aux mêmes endroits favoris. Ils élargissent considérablement le périmètre

de leur recherche des meilleures ressources si les conditions le permettent, comme pendant la saison des pluies quand l'eau et la nourriture abondent. Mais quand l'eau se raréfie et que la végétation se dessèche, ils deviennent plus prudents. À la fin de la saison sèche, ils se concentrent dans un rayon de quelques kilomètres autour des points d'eau pérennes.

LES JARDINIERS DE L'AFRIQUE

Comme d'autres animaux, ils se



nourrissent en prélevant des parties de plantes. En raison des vastes quantités de nourriture qu'ils consomment, cela modifie, ouvre et diversifie la structure des communautés végétales, ce qui a un effet indirect sur l'habitat d'autres espèces animales. Les éléphants transportent les graines de nombreuses espèces de plantes, qu'ils sèment dans le riche compost de leurs excréments; pour certaines espèces, cette dispersion n'est assurée que par eux. Ils sont véritablement les architectes des savanes et des forêts africaines, une espèce clé dont la présence ou l'absence ont des effets en cascade sur les autres espèces de faune ou de flore.

UNE MÉMOIRE D'ÉLÉPHANT

Un éléphant doit posséder une riche expérience de la nourriture et des autres ressources, et il a besoin pour la bâtir de toute une vie. Les animaux les plus âgés de chaque groupe social savent où trouver la meilleure nourriture, selon la saison et les circonstances, et

ils guident leurs troupes à travers le monde, transmettant leur acquis au fur et à mesure de leurs déplacements.

DES LIENS SOCIAUX ÉTROITS, DES SENS SURDÉVELOPPÉS

Leur navigation silencieuse n'est troublée que par des barrissements nécessaires pour maintenir le contact ou donner le signal du départ. Ou par des barrissements encore plus puissants quand ils retrouvent une connaissance proche qui leur a manqué depuis l'instant de leur séparation. En de telles occasions, l'atmosphère se remplit de coups de trompettes et de sourds grondements exprimant le bonheur de la réunion. En cas de conflit, on peut entendre de véritables explosions outragées, tandis que des coups de semonces sont produits à des fréquences si basses qu'elles en sont inaudibles par l'oreille humaine. Les éléphanteaux sont plus bruyants: ils gloussent, ils couinent, ils klaxonnent. Les appels ont des composantes de fréquences variables,

certaines en dessous du seuil de perception de l'ouïe humaine. Ils peuvent porter à des kilomètres et être accompagnés de vibrations sismiques transmises par le sol. Les éléphants sont capables de distinguer les appels de parents, d'amis, de connaissances, d'ennemis et d'inconnus – des expériences faites en play-back ont montré qu'ils pouvaient reconnaître jusqu'à plusieurs centaines d'individus. Il est probable que les éléphants perçoivent en gros où se trouvent beaucoup de leurs compagnons absents, rien qu'en écoutant et suivant les sons qu'ils émettent à très longue portée.

L'odorat des éléphants est peut-être encore plus fin que leur ouïe. Grâce à leur trompe traînant au sol, ils sont toujours conscients des pistes laissées par les espèces avec lesquelles ils partagent leur environnement et par les autres éléphants passés là avant eux. Quand ils se croisent, leurs rituels de salut et de bienvenue impliquent généralement d'allonger la trompe pour

—
Alors que les éléphants mâles ne rejoignent le troupeau que de manière ponctuelle, les femelles vivent toutes ensemble, sœurs, mères, tantes, cousines et amies – une vie en communauté issue de convergences d'intérêts, de respect mutuel ou de nécessité.



hummer le corps et la bouche ou d'autres ouvertures de l'autre éléphant, pour refaire connaissance ou s'informer de ce qu'il a mangé ou de son état de santé. Les mâles hument l'urine des femelles auxquelles ils rendent visite pour évaluer le taux de phéromones indiquant à quel stade du cycle reproductif elles se trouvent, et les femelles recueillent des informations du même type sur les mâles. Ainsi, les éléphants perçoivent en continu les odeurs qui les entourent, lesquelles complètent leur paysage auditif bien mieux que ne le ferait leur vision plus limitée.

MATRIARCAT ET MÂLES SOLITAIRES

Le monde des éléphants est en fait constitué de deux sphères distinctes, les deux sexes menant des vies séparées, avec des recoupements. Les femelles vivent ensemble dès la naissance, tandis que les mâles forment des regroupements plus lâches, quoique souvent stables, et ne rejoignent les groupes de femelles qu'épisodique-

ment. Les femelles restent proches de leurs sœurs, leurs mères, leurs tantes et leurs cousines, voire d'amies qui les rejoignent par respect ou intérêt mutuels, ou pour pallier leur solitude après la mort des membres de leur famille. Les mâles vivent dans des zones différentes et passent le plus clair de leur temps à se nourrir ou à se défier entre eux, mesurant leurs forces respectives au cours de joutes à demi sérieuses.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Les éléphanteaux naissent après 22 mois de gestation et sont accueillis par des barrissements joyeux et des danses. Ils se dressent sur leurs pattes à grande-peine et marchent, dès leur naissance ou presque, accompagnant leur famille dans sa pérégrination perpétuelle. Leurs mères s'occupent d'eux, mais aussi leurs grandes sœurs, leurs tantes et leurs cousines, qui les protègent ensemble contre tous dangers: prédateurs, terrains difficiles, noyade, mais aussi qui les laissent jouer et partir à

la découverte des autres éléphants et du monde qui les entoure. Cette forme d'«allomaternité» permet aux mères de se reposer et constitue une occasion d'apprentissage pour les femelles plus jeunes, qui pratiquent ainsi les soins qu'elles devront plus tard prodiguer à leurs propres petits. Les jeunes éléphants grandissent donc dans un environnement à la fois sûr et stimulant tout au long de l'enfance et de l'adolescence, jusqu'à ce qu'ils deviennent de jeunes adultes. Ils apprennent à se nourrir et à se mouvoir dans la société des éléphants, à survivre et prospérer; sans cet apprentissage des compétences essentielles et des particularités de leur environnement immédiat, cela leur serait beaucoup plus difficile. Un éléphanteau de moins de deux ans dont la mère meurt et le laisse seul a toutes les chances de mourir de faim sans le lait maternel – en effet, la coopération entre éléphantines va rarement jusqu'à l'allaitement d'un autre petit que le leur. Mais s'ils ont plus de deux ans,

les éléphanteaux pourront survivre à condition que le reste de leur famille soit intact, car les jeunes plus âgés et les adultes qui leur sont apparentés viendront à leur secours.

Les familles s'élargissent au cours des années, du moins si la chance leur sourit. Elles sont très soudées, mais il peut arriver, en particulier pendant les périodes de sécheresse, qu'elles se scindent en plusieurs lignées mères-filles, en raison de priorités divergentes et de concurrence pour l'accès à la nourriture. En période d'abondance, elles se regroupent en familles et en familles étendues, voire incorporent d'autres familles amies sans liens parentaux. Au cours des meilleures périodes de la saison des pluies, d'immenses troupeaux

peuvent se constituer, rassemblant des dizaines de familles et des centaines d'individus. En période sèche, ces troupeaux se rapprochent des rivières et des points d'eau.

Le comportement des jeunes mâles et femelles se différencie précocement. Ceux-là s'éloignent de plus en plus de leur mère, fréquentent d'autres jeunes mâles, expérimentent, jouent et se battent avec eux. Quand les familles se rencontrent en de larges rassemblements, les mâles sont les premiers à partir à la découverte des autres jeunes. Jeunes adolescents, les mâles se déplacent de plus en plus souvent de manière indépendante, à l'écart de leur famille. À ce stade, ils deviennent indépendants et adoptent le mode de

vie des mâles célibataires – parfois en y étant un peu «poussés» par les femelles plus âgées.

LES MÂLES ET LEURS HORMONES

Les mâles adultes vivent à l'écart des familles la majeure partie de l'année et consacrent leurs efforts à se nourrir pour se constituer des réserves d'énergie. Quand ils sont suffisamment en forme, en particulier pendant les pluies, ils rentrent dans un état que l'on appelle le «musth», caractérisé par une explosion de leur taux de testostérone, l'hormone sexuelle mâle, et par un comportement agressif qui dure des semaines ou des mois, remplaçant leur camaraderie amicale. Les mâles en musth se déplacent à grandes enjam-

—
Si des mâles rencontrent d'autres mâles lors de périodes «Musth», les phases durant lesquelles ils ont des niveaux élevés de testostérone, ils les chassent ou les combattent pour le droit d'accouplement.



—
Durant les périodes de mousson, l'on peut voir d'immenses rassemblements d'éléphants, comptant des douzaines de familles et des centaines d'individus. En saison sèche, ils se pressent près des rivières et des points d'eaux.



DES ÊTRES SOCIAUX ET SENSIBLES



Les éléphants d'Afrique sont un symbole: ils illustrent parfaitement le mépris des hommes envers des êtres intelligents, sociaux et dotés de sensibilité, simplement parce qu'ils sont différents et que nous ne les comprenons pas entièrement. Ils démontrent que la cupidité humaine et sa soif de territoire sont les plus grandes menaces pour la nature et ses habitants. La Fondation Franz Weber se bat depuis plus de quarante ans pour sauver cette espèce emblématique, notamment dans le cadre de la Convention sur le Commerce International des Espèces (CITES) – ce traité international a en effet le pouvoir d'interdire totalement le commerce de l'ivoire, et donc d'assurer aux éléphants, braconnés intensément depuis des années, une certaine protection.

bées exagérées, dégoulinant d'urine à l'odeur âcre et riche en composés chimiques signalant qu'ils sont prêts à tout, et ils recherchent les femelles en période d'œstrus. Les femelles désirent aussi être trouvées par les mâles pendant cette courte période d'ovulation d'une semaine seulement, et se rassemblent pour cela en groupes importants. Quand des mâles en musth rencontrent d'autres mâles, ils les écartent violemment. Si les deux mâles sont dans cet état, ils vont longuement s'évaluer l'un l'autre, et finissent parfois par se battre, parfois jusqu'à la mort, pour gagner leur droit à l'accouplement.

MORTALITÉ NATURELLE... ET NETTEMENT MOINS NATURELLE

Si un éléphant s'est assez bien débrouillé pour vivre très vieux, il arrivera un jour où ses dernières dents ne peuvent

plus écraser les rudes aliments végétaux qu'il consomme d'habitude en très grande quantité. L'énergie viendra peu à peu à lui manquer et il mourra paisiblement de vieillesse. Chez les éléphants d'Afrique, cela se produit en général dans leur septième décennie. Cependant, en cas de grave pénurie alimentaire, par exemple pendant les périodes de sécheresse, la mortalité peut être très élevée. Elle frappe le plus durement les éléphanteaux les plus jeunes, surtout ceux dépendant du lait maternel, qui sont les premiers à mourir. Pendant les sécheresses les plus sévères, même les éléphants jeunes et adultes peuvent succomber si la nourriture est insuffisante à moins d'une journée de déplacement d'un point d'eau. Ces morts sont tragiques mais naturelles et jouent un rôle de régulation des populations. Les éléphants

peuvent également se disperser pour s'éloigner des zones où leur population est trop dense, à la recherche de meilleures possibilités d'alimentation. Beaucoup meurent au cours de ces tentatives de colonisation, mais ceux qui survivent réussissent à trouver un nouvel habitat.

D'autres éléphants meurent d'épidémies ponctuelles, ou bien de la main de l'homme – en particulier dans le contexte du commerce de l'ivoire. Quand des éléphants tombent sur le cadavre d'un autre éléphant, ils adoptent une attitude sérieuse et solennelle, surtout s'il s'agit d'un de leurs parents. Ils se tiennent dans le calme autour de la carcasse, et souvent touchent ou déplacent doucement le squelette, que parfois ils recouvrent de branches ou de verdure. Il est évident qu'ils sont profondément émus.

DES ÊTRES INTELLIGENTS ET SENSIBLES

Bien que les éléphants soient, de bien des façons, des créatures très différentes de nous, ils partagent également beaucoup de choses avec les autres espèces animales intelligentes, complexes et sociables, y compris les émotions de joie et de tristesse, ainsi que la capacité à résoudre des problèmes et à en mémoriser les solutions.

La structure de leur société, les liens sociaux étroits qu'ils tissent et les exigences de leur reproduction font que tout éléphant braconné, tout éléphant capturé de sa famille a des effets dévastateurs sur l'entier du groupe, et menace donc la survie de l'espèce. Les écosystèmes sont également mis en danger par la disparition progressive des éléphants d'Afrique.

Les éléphants forment une nation qui vit à nos côtés, et nous devons nous efforcer de les comprendre, à coexister avec eux et à les protéger. Sinon, ils risquent de disparaître d'ici une à deux décennies seulement.

Portugal: bientôt, les mineurs ne pourront plus assister aux corridas



LEONARDO ANSELM

Directeur de la FFW pour le Sud de l'Europe et l'Amérique latine

«Enfance sans violence»: depuis 2012, la Fondation Franz Weber (FFW) mène cette campagne pour protéger les enfants de la violence des corridas. L'appel de la FFW a été entendu par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, et les résultats sont tangibles – l'exemple le plus récent est celui du Portugal.

Un fait qui nous paraît inimaginable, mais qui est pourtant toujours une triste réalité fin 2019: dans huit pays, la corrida est encore autorisée. La Fondation Franz Weber (FFW) veut abolir cette terrible pratique dans le monde entier, une fois pour toutes.

LES TAUREAUX SONT TORTURÉS ET LES ENFANTS SOUFFRENT

Dans le cadre de sa campagne «Enfance sans violence», la FFW est régulièrement en contact avec le Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Celui-ci est responsable de l'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. En 2018, la FFW a déposé auprès de ce Comité une documentation complète concernant les effets des corridas sur les mineurs au Portugal. Ce rapport dénonçait de graves accidents impliquant des enfants, décrivait la situation qui prévaut

dans les écoles de corrida, non réglementées et non contrôlées, et fournissait des témoignages d'enfants qui ont vécu des accidents aux conséquences graves, voire mortelles, survenus lors d'événements taurins au Portugal.

Le Comité des droits de l'enfant vient de rendre son dernier rapport concernant la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant. D'après lui, soumettre les enfants à la violence des corridas constitue une violation de la Convention de 1989. La tauromachie est donc considérée, par le Comité, comme une forme de «violence contre les enfants».

LES RAPPORTS DE LA FFW ONT DES EFFETS TANGIBLES

En raison de ces éléments, le rapport du Comité retient que l'âge minimum pour assister ou même participer aux corridas doit être fixé à 18 ans «sans exception». Le Portugal est ainsi invité à prendre des mesures afin de sensibiliser les autorités, les médias et la population

concernant les effets négatifs de la corrida sur les enfants. Ces conséquences néfastes sont également avérées lorsque les jeunes ne font qu'assister à ces «fêtes» macabres. Pour beaucoup, ce fait est encore méconnu.

LE PORTUGAL ANNONCE DES MESURES

Le rapport de l'ONU est sans appel: l'Etat portugais doit se positionner clairement et adapter sa législation aux recommandations du Comité des droits de l'enfant. Le parti actuellement

au pouvoir au Portugal a d'ores et déjà annoncé des mesures pour mettre en œuvre ces recommandations et tenir compte du postulat de base de la campagne de la FFW «Enfance sans violence». Il s'agit d'un signe très fort du succès de notre travail de longue haleine!

source:

Rapport

du Comité des droits de l'enfant (2019)
https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CRC/Shared%20Documents/PRT/CRC_C_PRT_CO_5-6_37295_E.pdf



Exposer les enfants à la violence de la tauromachie constitue une violation de la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée en 1989.

L'initiative contre l'élevage intensif a abouti



JULIA FISCHER

Economiste de l'environnement
et de la politique

L'heure du changement a sonné

Le peuple suisse devra prochainement se prononcer sur l'abolition de l'élevage intensif en Suisse. L'initiative fédérale «Non à l'élevage intensif en Suisse» a abouti, avec 106'125 signatures valables récoltées. Il s'agit d'une victoire d'étape décisive sur le chemin d'une agriculture suisse sans élevage intensif.

Une large alliance contre l'élevage intensif s'est réunie le 17 septembre devant le Parlement fédéral: Jakob Treichler (KAGfreiland), Bastian Girod (CN Verts), Iris Menn (Greenpeace), Daniel Jositsch (CE PS), Stefan Hofer (GC UDC), Meret Schneider (CN Verts), Vera Weber (FFW), Stefan Flückiger (Protection Suisse des Animaux)..





À l'occasion de la présentation de l'initiative contre l'élevage intensif, Vera Weber ne mâche pas ses mots: «Avec notre consommation effrénée de viande, nous conduisons notre planète à sa perte.»

les effets de cette consommation illimitée et sur les fondements de notre existence. *«Notre pays peut s'ériger en exemple mondial d'une politique respectueuse des animaux et de la nature»*, a indiqué Vera Weber.

Plus aucune barrière bureaucratique n'entrave le chemin de ce projet. Après avoir contrôlé les signatures déposées, la Chancellerie fédérale a confirmé, le 17 octobre 2019, que l'initiative avait officiellement abouti. La population suisse est donc la première au monde à devoir se prononcer sur l'abolition de l'élevage intensif, et donc sur la provenance et la production des denrées alimentaires.

Cette initiative arrive à point nommé. Le débat sur la politique agricole 22+ bat son plein. Les résultats des élections fédérales d'octobre 2019 laissent espérer qu'après de nombreuses années parlementaires difficiles – du point de vue de la protection des animaux et de la nature – une nouvelle ère débutera avec la session d'hiver 2019.

Le Conseil fédéral a jusqu'en septembre 2020 pour établir un

message sur l'initiative fédérale «Non à l'élevage intensif en Suisse». S'il décide de préparer un contre-projet, le délai pour élaborer le message sera prolongé de six mois. La question du moment où l'initiative populaire sera discutée par les chambres parlementaires n'est pas encore claire. L'Association «Oui à l'initiative contre l'élevage intensif» ne restera pas inactive d'ici là, et attend avec impatience les prochains débats parlementaires, vu l'altération des relations de forces au sein du Parlement. *«La composition du nouveau Parlement sera déterminante pour la mise en œuvre de l'initiative»*, indique Meret Schneider, co-dépositaire de l'initiative et nouvellement élue au Conseil national (Verts Zürich). *«L'initiative obtiendra un soutien large de tous les bords politiques, des Verts jusqu'à l'UDC. Une agriculture respectueuse des animaux n'est pas une question de droite ou de gauche – elle profite également aux paysans, comme le démontre la liste croissante de nos sympathisants»*, conclut Meret Schneider.

Le 17 septembre 2019, sous un soleil radieux, l'initiative contre l'élevage intensif a été remise officiellement à la Chancellerie fédérale à Berne. Vera Weber, présidente de la Fondation Franz Weber, s'est exprimée lors de la remise des signatures récoltées:

«Les événements auxquels nous assistons actuellement à travers le monde et les dernières données scientifiques sont sans appel: notre consommation excessive de viande mène notre Terre à sa perte». La Suisse a l'opportunité de mener un débat de fond sur

UN PETIT PAS EN AVANT: ENFIN UNE INTERDICTION DU BROYAGE DES POUSSINS MÂLES!

Lors de sa session d'automne, le Parlement a adopté la motion «Arrêtons le broyage des poussins vivants» et ainsi confié au Conseil fédéral la tâche d'intégrer à l'Ordonnance sur la protection des animaux l'interdiction de broyer des poussins mâles vivants. Cette terrible pratique, méprisante de la vie et cruelle envers les animaux, est ainsi enfin abolie. Le 23 octobre 2019, le Conseil fédéral a laissé entendre que dite interdiction entrerait en force le 1er janvier 2020, et que l'Ordonnance sur la protection des animaux seraient ainsi modifiée. Cette interdiction constitue un pas important sur le chemin d'un élevage de poules pondeuses respectueux des animaux.

Le gavage des poussins – permettant de se débarrasser de la progéniture mâle des poules pondeuses – reste toutefois autorisé. Chaque année, en Suisse, des millions de poussins «d'un jour» sont ainsi tués au moyen de dioxyde de carbone, en parfaite conformité avec la loi helvétique.

L'industrie des œufs doit favoriser et appliquer des alternatives – telles que la détection précoce du genre. Les poussins mâles ne doivent plus simplement pouvoir être jetés, après l'éclosion, comme de vulgaires déchets.



La «formule magique» pour une consommation respectueuse de l'environnement



JULIA FISCHER

Economiste de l'environnement
et de la politique

Pourquoi je ne mange plus qu'une fois par semaine de la viande depuis un an et comment l'abandon du «renoncement total» m'a permis de faire de nombreuses rencontres positives.

Les jours se raccourcissent et les soirées s'allongent, nous donnant le temps de faire une pause, de réfléchir et de penser. Ce n'est pas pour rien que nous sommes si nombreux à profiter de la nouvelle année pour prendre de bonnes résolutions et rompre avec les anciens modèles, passer en revue l'année écoulée et forger des plans pour l'année à venir. Peut-être vous reconnaissez-vous dans cette description?

À la même époque il y a un an, j'ai pris une décision pour 2019 dans un moment de calme – après quelques journées frénétiques avant Noël, suivies de la gastronomie des fêtes, de réunions familiales prolongées et d'excursions sportives: je me suis engagée à *ne plus manger qu'une fois par semaine de la viande*. Et je ne suis pas revenu sur ma décision jusqu'à aujourd'hui.

Mais pourquoi ai-je donc réussi à respecter plutôt «facilement» cette réso-

lution – contrairement à bien d'autres prises les années précédentes? Je crois que la «formule magique» comporte deux volets:

Une fois par semaine. Cela paraît faisable, non?

La plupart d'entre nous s'oriente tout à fait naturellement selon un rythme hebdomadaire. Du lundi au dimanche, tel est le cadre temporel dans lequel nous évoluons. Par le passé, j'ai reculé plusieurs fois, effrayé, devant des «monthly challenges» (un mois sans sucre! un mois à faire 100 flexions des genoux chaque jour! un mois vegan!). Même lorsque j'étais convaincue par l'idée, je ne trouvais pas la volonté pour une aussi longue entreprise. Mais une fois par semaine, c'est un horizon visible. Et c'est facile à planifier concrètement: nous savons la plupart du temps ce qu'il reste dans le réfrigérateur, quel jour nous sommes invités à dîner ou ce que nous

avons envie de cuisiner dans deux jours, et nous faisons nos achats de la semaine en conséquence. En même temps, il est facile de se souvenir d'une semaine: qu'est-ce que j'ai mangé mardi midi? Est-ce que j'ai déjà eu de la viande dans mon assiette cette semaine?

Le deuxième aspect qui a certainement contribué au succès de ma bonne résolution de 2019 est, à mon avis, le renoncement à une «interdiction» absolue. Nous vivons une époque où tout doit toujours être encore mieux, encore plus grand, encore plus absolu. Les extrêmes sont de rigueur, car les compromis ennui. Le paysage médiatique agité ne fait que souligner cette vision. En même temps, l'injonction «plus jamais!» suscite une résistance intérieure chez beaucoup d'entre nous. Les interdictions que l'on s'impose à soi-même exigent une très grande discipline. Or, nous ne sommes pour la plupart pas nés

ascètes. Se fixer des buts trop élevés, c'est se condamner à l'échec à plus ou moins long terme. Avec comme conséquences un sentiment de frustration, une mauvaise conscience et un sentiment d'échec. Pourtant, même lorsque le ton employé dans les médias pousse à la radicalité (plus jamais! maintenant ou jamais!), l'état du monde n'exige pas de chacun de nous un renoncement total. Il exige une réduction, une exploitation consciente de nos ressources. Et c'est parfaitement réalisable.

Les discussions positives que j'ai menées depuis l'introduction de ma «règle d'alimentation carnée» avec ma famille, mes amis, contacts professionnels, etc. m'ont confirmé que beaucoup tenaient une résolution aussi modérée pour parfaitement réalisable. Car au lieu d'adopter une position de défense, c'est à une réflexion qu'ils se sont livrés, le plus souvent selon le schéma suivant: «ah — c'est intéressant! Je ne mange pas non plus tant de viande!» ...

«Pourtant, si j'y réfléchis bien, je mange en fait de la viande tous les jours!» ... «Je vais aussi y veiller de plus près maintenant. Il faut réapprendre à apprécier et savourer la viande!» Ces entretiens spontanés sont sans doute le plus beau des effets secondaires imprévus de ma nouvelle règle alimentaire. Certaines personnes autour de moi ont même continué à répandre l'idée et m'ont rapporté les rencontres positives que cela leur avait également permis de faire.

La consommation consciente passe aussi, pour moi, par la responsabilité envers les animaux. Et pas uniquement en ce qui concerne la viande, car des aliments végétariens comme le fromage ou les œufs eux aussi sont parfois produits au prix de grandes souffrances. L'élimination des poussins mâles non désirés (voir page 29 de ce numéro), par exemple, reste une pratique courante en Suisse. C'est pour cette raison que j'achète mes œufs dans une ferme qui adhère à un programme

«Bruderküken» («frères poussins»). Les poussins mâles n'y sont pas tués, mais élevés dans une exploitation bio et abattus plus tard. J'achète aussi au fermier deux fois par an une poule à bouillir — la consommation de viande qui résulte de ma consommation d'œufs.

La consommation consciente de viande. Une fois par semaine. Personnellement, cela me suffit. Mais est-ce que tous peuvent, ou veulent, en faire autant? Certainement pas. De la viande deux ou trois fois par semaine, au lieu de deux énormes portions chaque jour comme avant? C'est déjà un grand pas en avant. Autre effet positif: les économies réalisées qui permettent, les jours de viande, d'acheter aux exploitations suisses et de manger des produits de qualité supérieure. De quoi réjouir les agriculteurs (bio) et les bouchers traditionnels suisses. Car c'est aussi ce que nous visons avec notre objectif déclaré: «Non à l'élevage intensif en Suisse!»

Mais pourquoi diable traite-t-on si différemment les animaux de rente des animaux de compagnie?



JEAN-CHARLES KOLLROS

Journaliste

Alors que notre société est aux petits soins pour les animaux de compagnie – certes de manière parfois intéressée si l'on songe à la place des rayons spécialisés dans les grandes surfaces! –, elle traite de manière toute différente – et hélas souvent très cruelle dans le cas des élevages intensifs – les animaux dits de rente. La question, essentielle si l'on considère avec raison que tous les animaux – sans discrimination – méritent respect et bien-être, doit être plus

que jamais posée sans tabou et sans craindre de remettre en cause le le sacro-saint profit qui motive encore trop souvent certains propriétaires de grandes exploitations et plus encore des groupes industriels et des multinationales sans foi ni loi. Des voix de plus en plus nombreuses doivent aujourd'hui s'élever contre cette grave disparité de traitement opposant animaux de rente et de compagnie, à l'exemple du Dr Philippe Dauty, auteur d'un vibrant plai-

doyer dans ce sens intitulé «Réconcilier l'homme et l'animal», publié aux Editions Favre, à Lausanne.

Hélas, il faut bien reconnaître que la situation actuelle frise parfois la caricature. Si l'on ne peut que se féliciter du bien-être que notre société offre désormais à nos animaux de compagnie, certains excès peuvent prêter à sourire, tant sur le plan...vestimentaire (frisant parfois même une certaine forme de maltraitance) que des soins (psychologues appelés en renfort) ou encore de l'alimentation. Si la plupart des propriétaires de ces amis à quatre pattes sont sincèrement honnêtes et attentifs, d'aucuns oublient un peu vite que le mieux estl'ennemi du bien. Mais l'essentiel est là: dans le respect et le bien-être apportés à l'animal.

UN SECTEUR ÉCONOMIQUE QUI A DU POIDS

Tout en appréciant cette évolution sociale à sa juste valeur – notamment pour les chiens, chats et chevaux qui n'ont historiquement pas toujours été logés à si bonne enseigne -, une analyse objective exige de constater que les motivations des géants de l'alimentation animale et de certains cabinets démontrent qu'ils ne sont pas pour autant devenus des bienfaiteurs désintéressés de la cause des animaux de compagnie. Il suffit de mesurer la place occupée par les secteurs consacrés à l'alimentation et aux accessoires pour animaux dans les grandes surfaces pour prendre conscience que le Dieu Profit est passé par là... Même chose du côté des hôtels où la présence d'un chien implique une surtaxe importante.

Tout cela étant, on sait maintenant de manière scientifique mais aussi humaniste que les animaux ne sont pas des choses mais des êtres sensibles. Comme le documente très pertinemment le Dr Philippe Dauty dans son ouvrage, ils sont capables non seulement de sociabilité et de compréhens-

sion mais encore d'empathie et d'émotions à tous les niveaux. Et on ne parle pas ici seulement de nos chats, chiens ou chevaux avec lesquels nous partageons de si bons moments...

Cette réalité est celle de tous les animaux, y compris ceux que l'homme a choisis pour se nourrir. Comme le rappelle avec une belle précision historique l'auteur de «Réconcilier l'homme et l'animal», le compagnonnage entre ces deux créatures est aussi vieux que le monde et a pris différentes formes au fil du temps et des époques.

HÉLAS, LE MOT BÉTAIL VIENT DU LATIN PECUS

Or, malheureusement, le bétail se dit en latin le Pecus, qui donne notamment en français *pecuniaire*, c'est-à-dire qui rapporte. En d'autres termes, l'animal de rente doit être....rentable, générer des bénéfices. Dans son analyse historique, Philippe Dauty constate que «l'existence même des animaux semble ainsi subordonnée aux prescriptions des hommes, aux avantages qu'ils en tirent». Et de dénoncer: «Cette injustice, cette erreur, trouvent racine au Néolithique, quand nous fîmes de l'alter ego de nos prédécesseurs un domestique, un subalterne et non plus un partenaire dans la nature. Nous troquâmes alors notre habit de prédateur contre celui de déprédateur.»

Tout cela fait que l'industrie de l'élevage, malgré certains progrès, ne sort pas de ce canal de rentabilité, poussée par sa recherche du profit, volontaire ou imposée par d'autres, grands groupes alimentaires mais aussi consommateurs que nous sommes toutes et tous, hélas meilleurs en théorie qu'en pratique dès que le porte-monnaie s'en mêle. Dans ce contexte, la plupart des experts reconnaissent aujourd'hui que le marché de la viande brasse des sommes d'argent colossales, tout en reposant sur une violence inouïe, dans son concept comme dans les pratiques qu'il

suppose et génère. Et là encore, il faut écouter le Dr. Philippe Dauty: Les animaux nouveau nés sont généralement soustraits à leur mère (certains veaux ayant tété une fois ne veulent d'ailleurs plus boire au seau: quoi de plus légitime, pourtant, pour un nouveau-né, que de téter sa mère!), mis en cagettes, en cases ou en bandes, nourris ou gavés jusqu'à ce qu'ils atteignent le poids commercial requis. Ils seront alors transportés sur de longs trajets, entassés, dans la peur et le stress, abattus à la chaîne, dépecés enfin, parfois à peine étourdis sous l'œil désabusé de l'écorcheur et l'acquiescement implicite du directeur d'abattoir.»

UNE TRISTE RÉALITÉ CONNUE MAIS....

Cette réalité des élevages intensifs et de leurs univers concentrationnaires est aujourd'hui connue, notamment grâce au travail des médias et d'associations de défense des animaux ne craignant pas de s'attaquer aux géants de l'alimentation industrielle. Hélas, malgré tout cela, l'industrie de l'élevage continue son chemin, dans la consécration de la domesticité dans ce qu'elle a de plus odieux. Les bêtes de rente n'ont dès lors aucune chance de se soustraire au sort qui leur est promis.

Pourquoi une telle différence de traitement par rapport au mignon petit chaton perdu au sommet d'un arbre, pourquoi une telle absence de regard de la part de la population? On ne parle pas ici d'urgence alimentaire pour nourrir des populations en situation de famine ni de besoins vitaux mais bien du rapport du consommateur lambda face à la souffrance animale. L'absence de prise de conscience est d'autant plus scandaleuse que l'élevage intensif ne fait pas seulement souffrir des millions d'animaux mais contribue également à la propagation de maladies et d'épidémies, tout en ne favorisant ni le bon goût d'une viande ni le plaisir de la dégustation. En clair, pas d'autre finalité



Il n'y a pas de «bons» ou de «mauvais» animaux, pas de «jolis compagnons» comme nos animaux de compagnie, qui méritent notre respect, d'une part, et des animaux qui ne servent qu'à remplir nos assiettes, d'autre part. Il n'y a que des animaux, des êtres que nous devons traiter comme nous aimerions nous-mêmes l'être.



que le triste appât du gain à tout prix, à n'importe quel prix...

Face à l'élevage intensif, le citoyen de ce début de troisième millénaire demeure envers et contre tout un consommateur et ne s'impose pas comme consommateur, même s'il nourrit et promène son chien tous les jours, fier de sa bonne conscience. Ne veut-il ou en peut-il pas voir la réalité? Le Dr Dauty, en professionnel et vétérinaire aguerri, a une réponse qui mérite attention: «Le visage de l'agriculture n'est pas charmant comme nous le montrent les industriels et les communicants à leur solde, nous affichant des poules heureuses, des cochons ou des vaches qui dansent. Leur fonds de commerce s'appuie sur la tromperie et la nécessité d'anesthésier notre conscience. Dans la réalité, tous ces animaux sont des martyrs. Cet élevage-là, c'est «évidentissime» il faut le supprimer, il dénature l'animal autant qu'il ternit l'image de l'homme. La bête n'est plus que marchandise, ratio et indice de croissance; l'élevage est une industrie, il n'a plus rien de traditionnel, dans l'immense majorité des cas. Dès lors, la vie est réduite à un code-barre, selon la formule de Pascale Corbin».

LA SUISSE A UNE OCCASION DE MONTRER L'EXEMPLE

La Suisse n'est certes pas le pays où l'élevage intensif est le plus développé. Il ne faut cependant pas se voiler la face: notre petite nation compte encore trop d'exploitations au sein desquelles la souffrance animale est quotidienne et relève autant du non-droit que du scandale. Réputée pour son humanisme et son bon sens, tout comme pour accueillir le siège de la Croix-Rouge, la douce Helvétie a toutefois une opportunité rare de pouvoir montrer l'exemple: en votant oui à l'initiative «Non à l'élevage intensif en Suisse», appelée à être votée dans les prochaines années et soutenue activement par la Fondation Franz Weber.

Il n'a pas de bons et de mauvais animaux, il n'y pas de jolis compagnons méritant tout le respect face à des bêtes tout juste bonnes à manger, seulement des animaux, des créatures à traiter comme l'on voudrait l'être soi-même. «Le respect et le partage avec tout le vivant, c'est tout de suite, maintenant», affirme le Dr Dauty. Difficile de ne pas être d'accord avec lui si l'on se veut humain responsable...et bien admettre

que l'avenir doit aussi passer par un propre changement personnel et de ses valeurs.



Source:
Réconcilier l'homme et l'animal
par le Dr Philippe Dauty,
Editions Favre, Lausanne.



Noël de l'



ALIKA LINDBERGH

Femme-écrivain, artiste-peintre,
naturaliste

En cette émouvante période de Noël, j'aimerais émettre un vœu en accord avec la joie et l'optimisme liés à cette fête. Mais en même temps, en cette occasion imprégnée d'espoir et de fraternité, il me semblerait inadéquat de ne penser qu'à mes frères humains, alors que d'autres frères me sont tout aussi chers: les animaux, les végétaux, la forêt... l'ensemble de ceux à qui j'ai donné mon cœur et consacré ma vie, la Nature.

C'est donc en faveur de ce monde de la vie que je sollicite de la divine protection, la réalisation du souhait (presque) traditionnel que voici: «PAIX à la Terre de bonne volonté, PAIX à la NATURE qui depuis les origines du monde fut toujours de bonne volonté pour que s'épanouisse la vie...»

Si j'exprime un tel souhait, avec une vraie confiance, en cette fin d'année 2019, c'est que pour la première fois depuis longtemps je crois possible sa réalisation. Pourquoi? parce que depuis peu il semble que les humains prennent conscience d'avoir mal agi envers la nature, acceptent qu'il va leur falloir renoncer aux comportements qui ont fait d'eux le fléau de la Terre et l'instrument de leur propre perte, pour redevenir peut-être, ce qu'ils furent sans doute: des créatures intelligentes, et sages – comme toutes les autres.

Noël est le moment idéal pour croire qu'un tel miracle est possible et qu'il pourrait vraiment se produire, car en effet quelque chose est en train de se passer en nous et autour de nous. C'est inattendu, très surprenant, mais un éclair de lucidité et d'autocritique semble provoquer un changement chez un grand nombre de nos contemporains – ENFIN!!!

Bien sûr, pour être efficace, cette soudaine clairvoyance demandera de la persévérance – il ne faudrait pas que ce phénomène ne soit qu'une mode passagère seulement car, dans ce cas, les dégâts que l'humain a infligé à la Terre resteront et...continuerons de la Tuer.

Tout cela est donc incertain, fragile, mais le fait est là, indéniable: un chan-

gement net se dessine. Un peu tard, très tard même, mais peut-être pas trop tard.

Or, voici Noël, le meilleur moment pour que renaisse l'espérance que beaucoup d'entre nous ont perdue.

Tout d'abord, réjouissons-nous de voir que «le Climat» est devenu une grande star des médias, et ses dérèglements une réelle préoccupation au sommet de nombreux Etats (et n'oublions pas de remercier la peur qui est à l'origine tardive prise de conscience générale, car sans elle, ce sursaut ne se serait jamais produit j'en jurerais).

Donc, après de nombreuses décennies de débile négligence et de déni, voici que tout à coup le Climat devient prioritaire, ses terrifiants bouleversements et leur répétition accélérée ne

espoir pour la Terre



pouvant plus être niés. Le climat fait maintenant la couverture des magazines et la une des écrans de Télévision, il est au centre des débats, on le brandit à tout propos! Quant à notre planète, elle est (enfin!) redevenue notre chère maison de famille et tout le monde se désole qu'elle «brûle» ... Le progrès est indéniable! Alléluia!

Toujours à l'affût des modes, toutes les chaînes parlent, répètent, insistent, encouragent et conseillent leurs téléspectateurs sur le pourquoi et le comment de ce qu'ils doivent faire pour aider à sauver la planète...

(Que ne l'ont-ils fait il y a 50, 40, 30 ans!) Personnellement, j'attendais qu'on accorde cette attention et cette aide à la NATURE en danger depuis près de soixante dix ans!

Qu'importe? Cela arrive, et j'en suis vraiment ravie. Enfin! de la propagande utile et bienvenue!

Bien sûr, il est un peu agaçant, pour les vieux combattants de la véritable écologie, épuisés d'avoir, leur vie durant, prêché dans le désert, de voir surgir de partout des résistants de la dernière heure, qui, na-

guère encore, se souciaient de la sauvegarde de la nature comme d'une vieille chaussette trouée et qui, tout à coup, pontifient sur le sujet.

Je vous l'accorde, c'est agaçant, et – oui! – c'est même quelquefois indécent... MAIS C'EST TANT MIEUX!!!, c'est une bonne chose! Ce tintamarre se diffuse partout et atteint peu à peu les oreilles des plus sourds, voire les cœurs des plus indifférents! L'essentiel, c'est de rappeler constamment à l'humanité qu'il lui faut respecter la nature et désormais préserver farouchement ses délicats équilibres, jusqu'à ce que cela aille de soi, que cela devienne machinal, en quelque sorte.

C'est pourquoi quand une gamine – fut-elle ou non avide de notoriété – pointe un doigt accusateur sur les générations qui ont précédé son arrivée en proclamant l'incontestable vérité, certes, mais que, depuis des décennies, les combattants pour la nature ont dite cent, mille fois, écrite, et répétée encore sans qu'on les écoute, et que la voici considérée comme

un petit prodige, ne faisons pas la grimace! Cette exploitation du «jeunisme» et de son gout de la «provoc» contribue à diffuser, pour une fois, le bon message. Il est si rare de nos jours qu'une mode défende la vieille valeur du respect que nous aurions tort de n'en être pas heureux.

De toute manière, le rôle capital des vrais amoureux et défenseurs de la planète de la vie est loin d'être fini! Nous avons un vrai programme à défendre qui va bien plus loin que celui de la plupart, car – vous l'aurez sûrement remarqué – dans toute cette effervescence soudaine il n'est jamais question que de l'humain, de sa santé, de son futur. Nous allons devoir veiller à ce que les mesures qui se préparent concernent tous les vivants, tous les autres (le futur des éléphants et des chênes comme celui des hommes).

L'échec ou la réussite du sauvetage de la planète va dépendre du choix qui sera fait: si la flore mondiale et la merveilleuse faune qui subsiste sont délaissées ou négligées dans la nécessaire rectification de nos



comportements nuisibles, c'est qu'une fois de plus les hommes n'auront rien compris de ce qui fut, justement, la cause première de nos déprédations: un égocentrisme puant et un profond irrespect culturel pour toute vie non humaine.

MAIS... tout espoir n'est pas perdu! et c'est sans doute la nouvelle qui cadre le mieux avec la fameuse magie de Noël: dans nos rapports jadis et naguère si «spécistes» (et donc arrogants, méprisants, avec les non humains) quelque chose se passe qui tient de la Grâce. Un souffle, un mouvement qui, je l'avoue, me stupéfie et m'émeut infiniment est né: ce n'est pas seulement le Climat, chers amis, qui est venu à la mode brusquement, c'est aussi l'ARBRE, c'est la forêt!!! Et cela, vraiment, c'est une merveilleuse surprise!...

Moins bruyant que la campagne pour le Climat, mais plus surprenant encore, un énorme, un incroyable intérêt pour le végétal, les arbres, les plantes, la flore dans toute sa majesté et sa prodigieuse diversité, se développe dans le monde entier, ouvrant à des millions de gens un autre regard sur le monde où jusqu'à ici ils se croyaient les seuls doués de raison et d'émotion.

Tout est parti, semble-t-il, d'un très beau et bouleversant ouvrage sur les arbres qui a un succès mondial fabuleux: La vie secrète des arbres – ce qu'ils ressentent – comment ils communiquent – par Peter Wohlleben.

Ce livre, à mes yeux, agit comme le coup de baguette magique d'une fée: il pourrait changer le monde de demain (tout comme quelques autres

livres récents, traitant de l'intelligence et de la sensibilité émotionnelle des animaux).

Toutes les découvertes et recherches sur ces questions, qui naguère n'eussent touchées qu'une élite marginale, sont en train de gagner le grand public. Il m'amuse beaucoup – et m'enchant – que même dans le petit hameau rural où je vis, un certain nombre de gens très simples ont entendu parler – ou même lu – que les arbres communiquent entre eux, voient, entendent, s'entraident et s'aiment: ce sont des personnes, et non des choses... Or, demander à un paysan français de ne pas tout massacrer à la tronçonneuse dès que quelques arbres se profilent dans leur paysage, relevait naguère encore de l'uto-

pie... Et les voici troublés, touchés, même... Que se passe-t-il donc? L'humanité serrait-elle effleurée par la Grâce?

*

Pour nous résumer, ce qu'il faut retenir des changements qui s'amorcent semble-t-il, c'est qu'ils pourraient vraiment amener enfin l'humanité à accepter sa modeste place dans un univers rempli d'autres âmes. Et cela peut vraiment, j'en suis convaincue, sauver notre Terre in extremis, changer le destin de tous ceux que nous, amis des animaux et des plantes avons tant aimés et défendus, mais aussi le futur des hommes.

Courage, donc, chers enfants de la Terre! Le temps de l'ESPÉRANCE est revenu! Joyeux, très joyeux Noël!



Judith Weber en visite chez Alika Lindbergh dans sa maison en Picardie (France)



«Nous formions une communauté d'égal à égal»



Franz Weber est l'incarnation de l'écologie.

Mais il n'était pas seul!

Il a toujours pu compter, dans le cadre de ses campagnes pour les animaux et la nature, sur le soutien inconditionnel de son épouse, Judith Weber.

La protectrice de l'environnement se remémore, dans la présente édition, leur combat conjoint.



MATTHIAS MAST

Reporter et journaliste



Durant 48 ans, vous avez été aux côtés de Franz Weber, en tant que sa conjointe et également son compagnon d'armes pour la protection des animaux et de la nature. Quelles sont vos émotions, à l'aube de votre premier Noël sans «votre» Franz?

Je pense spécialement à lui durant ces jours de l'Avent. Pour Franz, Noël était très important, et nous le fêtions avec notre fille Vera, nos proches et nos amis le jour de la Veille de Noël. Nous nous rendions à la Messe de minuit à St-Maurice, en Valais.

En 1971, vous avez rencontré le célèbre écologiste, Franz Weber. Vous souvenez-vous encore de cette première rencontre?

Et comment! Ce fut dans un petit village, Meierhof, sur le lac de Sempach. Franz avait été appelé à l'aide en raison du projet d'autoroute A2 ou N2, comme on l'appelait alors, qui devait traverser un paysage culturel. Grâce aux idées de Franz et à la campagne qu'il a alors lancée, la trajectoire de cette route a pu être modifiée et deux tunnels ont été prévus. La «deuxième bataille de Sempach», comme l'appelait Franz, était également le prélude de sa première initiative populaire fédérale «Démocratie dans la construction des routes nationales».

Est-ce que ce fut le coup de foudre?

Oui, si vous voulez utiliser cette expression plutôt banale. Franz Weber était, pour moi, la définition-même d'un bel

homme. Je n'étais donc pas seulement intéressée par le célèbre écologiste qu'il était, par le sauveur de l'Engadine, mais par son image masculine également (elle sourit). Avec le recul, je décrirais notre rencontre comme une attraction irrésistible.

Et vous avez été dès lors impliquée dans ses combats?

Je me souviens de la première question qu'il m'a posée: «Que faites-vous pour la Terre?». Je ne sais plus ce que je lui



Rencontre fatidique à la ferme «Meierhof» au bord du lac de Sempach: ce jour d'été de 1971, Franz Weber a rencontré son épouse et sa partenaire.



Au centre: Judith Weber lors de la conférence de presse pour le lancement de la campagne relative à l'initiative contre les résidences secondaires, avec sa fille Vera Weber, le membre du Conseil de la FFW, Philippe Roch, Franz Weber et l'avocat Rudolf Schaller (de gauche à droite).

ai répondu, mais je me rappelle de ses mots d'adieu: «*Peut-être que nous travaillerons ensemble, un jour*». Notre rencontre fut le destin. J'ai immédiatement fait mien son combat, et il a automatiquement fait siens les miens.

Qu'est-ce que cela signifie?

Franz se concentrait, lorsque nous nous sommes connus, sur sa lutte contre la destruction du paysage. Mais dès notre première rencontre, il a également fait sien mon amour ardent pour les animaux.

Franz Weber, alors protecteur de l'environnement et du paysage, s'est donc converti également en protecteur des animaux grâce à vous?

C'est ce qu'il a toujours dit. Cela peut sembler prétentieux, mais je l'ai dirigé vers sa première campagne de protection des animaux: son combat mondialement connu contre le massacre des bébés phoques. Je l'ai accompagné lors de ses premiers voyages au Canada, en tant que co-directrice de campagne, et surtout comme partenaire d'interview par les chaînes de télévision, car Franz, contrairement à moi, ne parlait pas couramment l'anglais.

Pourquoi, alors, Franz Weber était toujours à l'avant-plan, et pas vous?

Lorsque nous nous sommes rendus au Canada et à New York, j'étais aussi au centre de l'intérêt médiatique, comme

je vous l'ai expliqué. Ici, en Europe, le nom de Franz Weber était tout simplement trop connu, une marque même, et il n'y avait pas de place pour une Judith (*elle rit*). Cela ne m'a jamais dérangé, je connaissais ma valeur, et je pouvais donc accepter sans problème Franz en tant que figure dominante.

L'on pense automatiquement à la femme forte derrière le grand homme...

Cela n'était pas le cas pour Franz et moi. Je n'étais pas derrière lui, mais à ses côtés. Nous formions une communauté d'amour et de vie d'égal à égal.

Judith Weber, l'épouse égale et l'assistante du célèbre Franz Weber?

Je pense qu'il faudrait plutôt le voir comme cela: Franz Weber était le Ministre des affaires étrangères, et moi la Ministre de l'Intérieur, et nous formions ensemble un gouvernement, cela durant près de 50 ans (*elle rit*). L'essence de Franz était parfaite pour les apparitions publiques. Franz n'avait absolument pas peur de s'adresser ou d'énervier les plus puissants de ce monde, et il les mettait d'ailleurs souvent en colère. Son intrépidité libérait beaucoup de gens de leurs propres peurs.

Le nom Franz Weber était et est toujours le symbole de nombreuses campagnes pour la protection de la nature et des animaux. Est-il déjà arrivé qu'il vous présente une idée ou un projet avec lesquels vous n'étiez pas d'accord?

Cela n'est jamais arrivé! Vous devez savoir que nous discutons toujours de tout, du début jusqu'à la fin. Et cela, des premières heures du matin jusqu'à tard

Grande fête à Cully (canton de Vaud) en 2007, lorsque la région viticole de Lavaux a été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cet honneur n'a été possible que grâce aux initiatives de protection lancées par Franz Weber, avec Judith Weber comme responsable de campagne.



dans la soirée. Parfois, il n'était même plus clair pour nous de savoir qui avait en premier eu l'idée de lancer telle ou telle campagne. Nous formions comme un seul être dans le cadre de notre travail. Ensemble, nous avons tout surmonté, que ce soit les longues heures et journées de récolte de signatures dans la rue pour empêcher la bretelle d'autoroute à Ouchy, vers Lausanne, ou les dures attaques médiatiques.

Aujourd'hui, il serait impensable de construire une autoroute à travers le pittoresque Ouchy. Vous avez toutefois dû, à l'époque, vous battre contre une forme d'euphorie de l'autoroute.

Et également, déjà alors, contre une euphorie de la construction. Imaginez-vous Lavaux sans les initiatives de Franz Weber, ou Delphes en Grèce, ou encore les Baux-de-Provence. Certains de ces endroits seraient détruits par des usines de bauxite, et les plaines inondables du Danube seraient gâchées par une centrale électrique. Quelle horreur!

Franz Weber a été honoré, en tant qu'écologiste, de nombreux prix et est même citoyen

— Judith a fait de Franz Weber un protecteur des animaux. En 1976, elle lui présente, ainsi qu'à leur fille Vera et à leur saint-bernard Cyril, les produits en fausse fourrure conçus par ses soins pour la campagne contre l'abattage des bébés phoques.



d'honneur de Delphes. Actuellement, à Montreux, sa commune de domicile, l'on discute de lui consacrer un parc ou une place.

Il n'est pas certain que cela aille aussi loin. Vous dites vous-même que cela est discuté, ce qui implique des avis divergents... Nous n'avons d'ailleurs même pas été contactés par la Commune de Montreux.

Est-ce que cela vous dérange?

Non, nous avons toujours fait l'objet de discussions (*elle rit*). Naturellement, cela me ravirait que Franz reçoive un hommage physique. Mais il est bien plus important que ce soit dans le cœur des gens qu'un monument soit érigé à la mémoire de Franz.

A quoi ressemblerait un hommage à Franz dans nos cœurs?

Franz Weber avait la capacité merveilleuse, envoyée du ciel, de relever les plus déprimés, de donner de l'espoir à ceux qui n'ont plus le courage d'avancer, et d'insuffler la force de combattre à ceux qui s'étaient déjà mis au travail.

Et, à l'égal de l'hommage à Franz Weber, il faudrait également un hommage à Judith Weber...

(*elle sourit*) Si déjà, je préférerais un hommage à Franz-et-Judith-Weber!

Comment souhaitez-vous rester dans le cœur des gens?

Comme la femme et l'amie qui a accompagné son époux et son ami dans son grand travail, avec amour et intelligence, et qui a souvent pu le convaincre en tant que conseillère et collaboratrice. Franz et moi étions un couple uni, à travers tous les obstacles.





FONDATION
FRANZ
WEBER

PROTÉGEZ LES ANIMAUX ET LA NATURE

Devenez membre-donateur de la
FONDATION FRANZ WEBER

Franz-Weber-Territory, Australie

Avec vous à nos côtés, nous pouvons continuer à déplacer des montagnes pour les animaux, la nature et notre patrimoine!

En tant que membre-donatrice, membre-donateur vous soutenez durablement nos actions et combats pour un monde meilleur! Nous vous tenons régulièrement informés des avancées, des résultats et des campagnes de la Fondation Franz Weber.

Au nom des animaux, au nom de la nature, nous vous remercions pour votre soutien!

COMPTE POUR VOS DONS

Compte postal No.: 18-6117-3

IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3

FONDATION FRANZ WEBER

Case postale 257, 3000 Berne 13

T +41 (0)21 964 24 24

ffw@ffw.ch | www.ffw.ch